

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Demain, à Paris, ouverture de la bagarre socialiste.
Les Slovaques veulent redevenir hongrois.
Un remède allemand au chômage.
Les nationalistes hindous perplexes.**

C'est, comme on sait, demain, vendredi, que le congrès socialiste français s'ouvrira à Paris, dans une atmosphère lourde d'ambitions non satisfaites et de rancunes furieuses, et où flotte encore le bruit de portes qu'on claque. Il y aura de nombreuses places vides : celles, notamment, des députés Roldes et Payra ; celle de M. Lévy, un des chefs du mouvement coopératif ; celle, encore, de M. Compère-Morel, codirecteur, avec M. Blum, du *Populaire*, le journal du parti, et créateur du « Popu », apéritif prolétarien. Le camarade Compère-Morel avait mené en faveur du *Populaire* une campagne de propagande qui a rapporté gros à ce journal. Mais la reconnaissance est décidément chose rare chez les camarades ; les services de M. Compère-Morel n'ont pas empêché certains jaloux de demander l'unité de direction du journal en faveur du camarade Blum. L'affaire doit se décider au cours du congrès. Cependant, M. Compère-Morel a déclaré : « Je ne démissionnerai pas, car agir ainsi, dans les circonstances actuelles, irait tout à la fois à l'encontre de ma dignité et de l'intérêt même du *Populaire*. Je ne m'en irai que si le parti, maître souverain et responsable, me destitue. »

Si M. Compère-Morel reste, tout en ne restant pas (puisque'il n'assistera pas au congrès), M. Payra, lui, s'en est allé. Comme la majorité des membres du groupe parlementaire, il a cherché à faire prévaloir dans sa fédération la politique cartellisante, opportuniste et décidée à la participation, recommandée par M. Renaudel. Il s'est heurté à la motion de blâme de M. Paul Faure.

M. Payra a expliqué que le conflit est entre ceux qui s'en tiennent à une action critique et qui vont, en fait, au bolchévisme et à l'action révolutionnaire, et ceux qui, dussent-ils consentir à des compromissions « bourgeoises », pensent installer le socialisme au pouvoir par la méthode parlementaire.

« Conflit de tactique et de doctrine », a-t-il dit ! De tactique surtout, car, au fond, le but est le même. Les procédés seuls diffèrent.

La Hongrie est un des principaux protagonistes de la révision des traités de paix ; elle a amplement sujet de réclamer, ayant été dépouillée de plus de la moitié de son territoire.

Le pacte des quatre puissances interdit pour dix ans d'entamer le chapitre de la révision en dehors du concert des Etats signataires et de la procédure de la Société des Nations.

Cet engagement ne lie que les puissances signataires, soit l'Allemagne et l'Italie, parmi les puissances révisionnistes. Mais on conçoit qu'une initiative révisionniste prise par un autre des Etats mécontents des traités n'aurait pas de chance de succès, ces Etats, soit la Hongrie, la Bulgarie et l'Autriche, n'ayant pas assez de poids pour faire pencher la balance immobilisée par le pacte des grands Etats.

D'autre part, la Hongrie et la Bulgarie, étant très étroitement liées à l'Italie, si elles se mettaient intempestivement en branle, compromettraient leur grand ami.

Mais voici des protestations qui ne s'embarassent pas de scrupules diplomatiques. Un groupe de Slovaques émigrés a constitué à Genève un « Conseil » qui adresse au « monde civilisé » un appel en faveur de la nation slovaque, qui fut séparée de la Hongrie et annexée à la Bohême, pour former la moitié à peu près de l'Etat tchéco-slovaque. Le Conseil slovaque demande que la Slovaquie soit rendue à la Hongrie.

Les Slovaques furent, à vrai dire, détachés de la Hongrie sur le désir de quelques-uns

de leurs chefs, à la suite d'un pacte conclu en 1918 entre leurs représentants et les chefs tchèques, à Pittsburg, en Amérique, où il y a une assez forte colonie slovaque. Mais ils disent que ce pacte ne vaut rien, parce que les représentants slovaques qui l'ont signé n'avaient pas qualité pour cela et que, s'il avait été valable, il serait actuellement caduc parce que les clauses du pacte n'ont pas été tenues par les Tchèques, qui devaient traiter les Slovaques en égaux et qui les ont, en réalité, réduits au rôle d'une colonie exploitable à merci.

Il est certain que les Slovaques n'ont pas eu à se louer du sort que les Tchèques leur ont fait. S'ils ont eu autrefois à se plaindre des Hongrois, qui, pour réagir contre la propagande panslaviste fomentée par la Russie, avaient appliqué aux nationalités allogènes de leur pays un système de compression déplorable, les Slovaques n'ont pas eu à se féliciter d'avoir échangé le joug magyar pour le licol tchèque. Comme sujets hongrois, ils avaient à souffrir dans leur liberté linguistique et scolaire ; depuis qu'ils sont unis aux Tchèques, ils ont, par surcroît, à souffrir dans leurs sentiments religieux et dans leurs intérêts matériels. Leur catholicisme ne peut s'épanouir dans l'atmosphère tchèque, hostile à Rome, et leur vie économique est anémiée par un système qui favorise la Bohême aux dépens de la Slovaquie, sa sœur, réduite au rôle de Cendrillon.

Telles sont les doléances dont le Conseil slovaque vient saisir le monde en réclamant hardiment la révision du traité de Saint-Germain, au moment même où les grandes puissances ont convenu de ne pas soulever le débat irritant sur les traités de paix.

Le grand souci du chancelier Hitler, c'est de procurer du travail à ses compatriotes. C'est là évidemment, l'affaire capitale pour le régime dont il est le chef ; c'est sur le succès de ses efforts qu'il sera jugé et c'est à ce prix qu'il se maintiendra.

Parmi les mesures décrétées pour remédier au chômage, il en est une originale et ingénieuse : c'est celle qui vise à retirer les femmes des usines, des ateliers et des bureaux pour faire place aux hommes. Pour les femmes mariées, l'affaire a été promptement réglée : toute femme dont le mari gagne au moins 125 marcs doit rester à son foyer ; sa place à l'atelier ou au bureau sera prise par un chômeur.

Quant aux femmes célibataires, pour leur faire renoncer à leur gagne-pain, il faut les marier. L'Etat y pourvoit par l'institution de dots auxquelles il consacre 160 millions de marcs, de manière à faciliter la conclusion de 200,000 mariages par an. Ces 200,000 mariages feraient des places pour autant de chômeurs. La dépense pour les dots serait plus que compensée par l'économie réalisée sur les secours de chômage et l'Etat réaliserait en fin de compte un bénéfice de cent millions par année.

La conférence des chefs du congrès hindou s'est tenue hier, mercredi, à Pouna (Bombay), en présence de Gandhi.

Certains délégués se sont opposés à ce qu'on renonce sans autre au système de la désobéissance civile. Gandhi s'est néanmoins montré favorable à la conclusion d'un accord avec le gouvernement. Par ailleurs, selon un message de Simla, le vice-roi exigerait une soumission sans conditions.

Finalement, la conférence s'est ajournée sans avoir pris de décision. Il semble toutefois que le congrès soit désireux d'abandonner la désobéissance civile. Sur 17 orateurs, 16, en

effet, se sont déclarés favorables à la fin de cette campagne.

Rappelons que les décisions des chefs du congrès hindou doivent être ratifiées au cours d'une séance plénière de ce congrès.

DESARMEMENT ?

Le 2 février dernier, la conférence du désarmement, qui s'était ouverte juste un an auparavant, le 2 février 1932, reprenait ses travaux, qu'elle avait ajournés. A cette occasion, son président, M. Henderson, célébra ironiquement son premier anniversaire, en souhaitant qu'il n'eût pas à en célébrer un second. A la manière dont tournent les choses, bien des gens en arrivent à penser que M. Henderson n'aura peut-être pas à célébrer le second anniversaire de la conférence, pour cette raison bien simple qu'elle sera morte avant, sans avoir accompli la tâche qui était sa raison de vivre.

On n'a pu se défendre de cette impression pessimiste à une certaine séance de la conférence, où M. Henderson a adressé une admonestation à ses collègues et où, d'autre part, M. Motta s'est exprimé d'une manière plus encourageante. M. Henderson a dit franchement que, si la conférence continuait ainsi, elle deviendrait « ridicule ». Quant au délégué de la Suisse, il a parlé du « désappointement » de l'opinion publique en présence du peu de résultats acquis.

Quand on ne tient compte que des points spéciaux qui sont en discussion, et des protestations de bonne volonté que prodiguent les délégués, on pourrait se laisser aller à quelque confiance. Mais cette confiance s'atténue quand, envisageant le problème dans son ensemble, on constate l'importance et la gravité des deux obstacles principaux contre lesquels se heurtent les efforts des gouvernements : la question de la sécurité, puis une méfiance assez naturelle en ce qui concerne le respect des engagements pris.

Pour plusieurs pays, la question de la sécurité se présente comme un cercle vicieux. Les traités de paix ont créé un état de choses qui comporte des risques de guerre, contre lesquels il est naturel que les Etats qui se sentent menacés veuillent se prémunir, soit par des armements, soit par ce qu'on appelle l'assistance mutuelle, c'est-à-dire la promesse d'une aide efficace de la part d'autres Etats contre des agresseurs éventuels. La Société des Nations, surtout à la suite du conflit sino-japonais, ayant déçu les espoirs qu'on avait mis en elle en ce qui concerne la défense des victimes d'agressions, il est naturel qu'on cherche à lui substituer quelque chose de plus efficace. Mais on se heurte à l'égoïsme des Etats qui, ne se sentant pas menacés, ou ayant même des intérêts opposés à ceux des victimes éventuelles d'agression, ne veulent accorder qu'une protection inefficace, ou même pas du tout.

Quant à faire disparaître les risques de guerre par la révision des traités il est devenu difficile d'y songer, étant donnée la résistance qu'opposent à toute révision les Etats aux dépens desquels elle devrait s'effectuer.

Le cas de l'Allemagne devenue hitlérienne est un exemple frappant que le cercle vicieux dont il s'agit comporte des conséquences qui vont en s'aggravant, qui semblent devenir inéluctables.

Quant on va au fond des choses, on saisit l'erreur capitale qu'ont commise les auteurs de la paix, et dont devaient découler toutes les complications au milieu desquelles le monde se débat. Ils ont, par les traités de paix, créé un état de choses qui ne pouvait se maintenir que par le maintien du désarmement des vaincus. Ils ont introduit le moyen de désarmement dans les traités. Mais, en y introduisant, d'autre part, des clauses prévoyant le désarmement des vainqueurs, ils ont fourni d'avance aux vaincus le droit de détruire le moyen qui, seul, pouvait maintenir l'état de choses créé par les traités, ce moyen étant la perpétuité du désarmement des vaincus. On n'aurait pu agir d'une manière plus inconsidérée.

Il est juste d'ajouter, à la décharge des auteurs de la paix, qu'ils étaient obligés d'agir d'une manière aussi inconsidérée. Le programme Wilson, — les quatorze et autres points, — qui devait servir de base à la conclusion de la paix, comportait, sans doute possible, le désarmement égal pour les vainqueurs et les vaincus. Les vainqueurs ne pouvaient donc pas, dans les traités, l'imposer aux seuls vaincus sans manquer trop ouvertement à un engagement pris. Ils ont donc recouru au subterfuge consistant à désarmer les vaincus comme prélude de leur propre désarmement, sans avoir l'air de se douter que les vaincus se prévaudraient un jour de cette promesse,

et demanderaient l'égalité des droits. Ils ont voulu la fin sans les moyens, puisqu'ils détruisaient d'avance le moyen qui devait maintenir les clauses des traités, surtout celles de caractère territorial.

Il en est résulté cette conséquence, qu'on s'accorde à considérer comme inévitable : ou bien les vainqueurs désarmeront ; ou bien les vaincus réarmeront.

En France, notamment, on discute cette double éventualité entre journaux de droite et de gauche. Les premiers estiment que le moindre mal serait de ne pas désarmer, au risque de laisser les vaincus réarmer. Les seconds sont d'un avis contraire. Ils représentent que, l'Allemagne étant sensiblement plus peuplée que la France, — le dernier recensement lui assigne 65 millions d'habitants, — et ayant une industrie plus perfectionnée que celle de la France, elle lui deviendra rapidement supérieure, si les deux pays reprennent la course aux armements d'avant 1914. Les deux thèses peuvent se soutenir. Mais on n'a pas l'impression que, en adoptant l'une ou l'autre, on remédierait d'une manière certaine à la situation dangereuse résultant du cercle vicieux caractérisé plus haut.

Il est à noter que, dans ces controverses entre journaux de droite et de gauche, personne n'a encore préconisé le moyen qui consisterait à empêcher par une guerre préventive le réarmement des vaincus.

Mais, comme nous l'avons montré récemment en parlant du pacte à quatre, certains publicistes français, considérant que les risques de guerre auxquels la France est exposée viennent surtout du fait de ses alliés, avancent, timidement encore, qu'elle devrait renoncer à des alliances compromettantes, ou tout au moins surveiller plus étroitement la politique de ses alliés. Pour ce qui est de l'abandon des alliances, il est probable que, du côté de l'opinion publique française, des raisons de sentiment s'y opposeraient.

Quant à attendre désormais quelque chose d'efficace des travaux ultérieurs de la conférence du désarmement, cela paraît à beaucoup très audacieux, étant donné de quelle manière, et dans quelles conditions, elle a été de nouveau ajournée jusqu'au 16 octobre. M. Nadolny, le délégué allemand, qui s'est énergiquement opposé à cet ajournement, l'a qualifié d'avance d'« enterrement de première classe ». Beaucoup lui ont donné raison sans oser le proclamer trop haut, discutant plutôt sur la question « première classe » que sur la question « enterrement », — tellement cet enterrement leur paraît peu prestigieux.

La conférence s'était ajournée le 10 juin, dans l'intention de reprendre ses travaux le 3 juillet et dans l'espérance que son président, se transportant à Londres, parviendrait à y régler les questions litigieuses avec les hommes d'Etat réunis dans cette capitale à propos de la conférence économique. Mais il en est revenu bredouille et a dû avouer qu'il n'avait rien pu faire. Il s'agirait donc pour lui, maintenant, d'essayer de régler ces questions avant le 16 octobre en se transportant de capitale en capitale.

Dans le compte rendu officiel du discours de M. Henderson, ces questions litigieuses sont énumérées comme suit : « Non-recours à la force, définition de l'agression, surveillance et contrôle, sanctions à appliquer à tout Etat qui violerait le traité et la convention de désarmement, bombardement aérien, aviation militaire et navale, abolition du matériel terrestre agressif suggérée par le président Roosevelt, réserves instruites, périodes d'instruction pour les effectifs à court terme, forces coloniales, fabrication privée et commerce des armes, etc. » Même sans cet « etc. » final, cette énumération aurait déjà quelque chose d'inquiétant. Cet « etc. » la rend plus inquiétante encore ; car on a l'impression qu'on ne s'est encore entendu sur rien d'important.

En ce qui concerne la sécurité, le plan anglais du 16 mars 1933, qui a remplacé le plan Tardieu, et qui est accepté même par les Allemands comme base de la convention à conclure, prévoit, en cas de danger de guerre, des consultations entre Etats qui paraissent bien illusoire auprès des garanties précises d'assistance que demandent la France et ses alliés. Du reste, l'Angleterre a fait comprendre qu'elle ne voulait assumer aucune nouvelle obligation autre que celles résultant du Covenant et du pacte de Locarno. Quant à l'assistance offerte par les Etats-Unis, elle a paru simplement dérisoire, puisqu'elle consisterait simplement à ne rien faire en faveur de l'agresseur, c'est-à-dire à permettre le blocus contre lui, en renonçant à la liberté des mers.

Le projet Tardieu prévoyait, à côté de milices nationales, la création de contingents de métier, qui, en cas de menace de guerre, seraient mis,

par les Etats dont ils dépendraient, à la disposition de la Société des nations. A cela, on a objecté : « Mais qui garantira que ces contingents seront effectivement mis à la disposition de la Société, et non pas gardés, pour leur usage personnel, par les Etats dont ils dépendraient ? » Une objection du même genre a été faite à propos d'un amendement français au projet anglais, qui prévoit la destruction des armes dites offensives. La France propose que ces armes soient gardées par les pays qui les possèdent, lesquels les mettraient, en cas de danger de guerre, à la disposition de la Société. Qui garantira, a-t-on demandé, que cet engagement sera tenu ? Cette méfiance générale, en ce qui concerne le respect de la parole donnée, constitue une des plus grandes difficultés de s'entendre.

A la séance de clôture de la conférence, on a remarqué une sorte de duel oratoire entre le représentant de l'Allemagne, M. Nadolny, et celui de la France, M. Massigli. M. Nadolny, faisant allusion aux responsabilités qu'encourraient ceux qui feraient échouer la conférence, a laissé entrevoir le réarmement de l'Allemagne. M. Massigli, sans désigner nommément l'Allemagne hitlérienne, a donné clairement à entendre que c'est cette Allemagne qui serait responsable d'un échec. Il va sans dire que, dans le cas où l'on aboutirait réellement à un échec, cette querelle sur la question des responsabilités ne serait pas de nature à améliorer la situation. E.

Les affaires d'Allemagne

Les associations catholiques

Karlsruhe, 12 juillet.

Le ministre de l'Intérieur a ordonné l'abrogation des mesures prises contre les organisations catholiques reconnues par le concordat. Les mesures de police prises contre les organisations du Centre subsistent.

Contre les amateurs de grabuge

Berlin, 13 juillet.

Les chefs des départements de l'économie publique des différents Etats allemands se sont réunis à Berlin, sous la présidence du ministre de l'économie publique du Reich. Ce dernier leur a fait savoir que, désormais, la politique économique était uniquement du ressort du ministre de l'économie publique du Reich et des ministres de l'économie publique des différents Etats. Le ministre a ajouté que l'ordre et la sécurité publique étaient les conditions d'une bonne gestion des affaires économiques du pays.

Une fête d'action de grâces

Berlin, 13 juillet.

On projette d'organiser désormais dans toutes les régions de l'Allemagne, le 1^{er} octobre de chaque année, une fête de reconnaissance pour les récoltes de l'année.

Les affaires de l'Eglise protestante

Berlin, 13 juillet.

Le chancelier Hitler a adressé un télégramme au président Hindenburg disant que le régime devant désormais régler les rapports de l'Eglise évangélique avec l'Etat est maintenant chose décidée, et que les dispositions prises ne manqueront pas de créer un état de choses satisfaisant à tous égards.

Les armements maritimes du Pérou

Tallinn, 12 juillet.

Le gouvernement esthonien vient de vendre au gouvernement péruvien deux torpilleurs pour

410,000 dollars-or. Cette somme sera affectée par le ministre de la défense nationale à la modernisation du matériel de la marine de guerre. On prévoit à bref délai la construction de deux sous-marins et de plusieurs torpilleurs de grande vitesse. Ce projet de construction, formulé sans le consentement préalable du parlement, soulève une vive résistance dans les milieux parlementaires.

La conférence de Londres

Londres, 12 juillet.

La sous-commission technique de la sous-commission pour le rétablissement d'un étalon monétaire international, présidée par le sénateur Pittman, a entendu de ce dernier une déclaration qui a causé une assez vive émotion parmi les délégués. A la surprise générale, le représentant des Etats-Unis a affirmé que, aux yeux de sa délégation, il serait prématuré d'aborder le problème de la coopération des banques centrales. On se rappelle que cette motion, proposée par M. Frazer, a déjà fait l'objet d'une résolution unanime du comité de rédaction de la sous-commission et que, sur la suggestion de M. Jung, le bureau a unanimement décidé de la maintenir à l'ordre du jour.

Londres, 13 juillet.

Le comité de rédaction de la sous-commission monétaire (mesures immédiates de redressement financier) s'est réuni pour discuter le problème de l'endettement. La préférence de la majorité semble aller au projet britannique qui préconise la constitution d'une représentation permanente des créanciers avec l'appui des gouvernements et sans caractère arbitral. Cependant, en présence de l'incertitude financière et monétaire actuelle, les délégués sont unanimes à penser qu'on ne pourra guère aboutir qu'à des solutions provisoires pour les prochaines échéances.

LE COMLOT DE TOKIO

Tokio, 12 juillet.

Après avoir procédé à l'arrestation des vingt et un jeunes gens soupçonnés d'avoir complotté l'assassinat du premier-ministre et du ministre de la guerre, la police de Tokio a saisi de nouveaux documents et divers objets qui l'ont confirmée dans l'opinion que, malgré leurs protestations d'innocence, les inculpés avaient mis au point des projets d'assassinat et divers actes incendiaires. Néanmoins, comme les accusés ont déclaré formellement qu'ils s'étaient réunis au sanctuaire de Meiji dans une intention religieuse et patriotique, on prévoit que douze d'entre eux seront relaxés.

L'Autriche contre le hitlérisme

Innsbruck, 12 juillet.

Plusieurs membres des sections d'assaut hitlériennes, d'origine allemande, ont été arrêtés en territoire autrichien, à proximité de la frontière séparant la Bavière du Tyrol. Tous ont été conduits à Innsbruck.

Le scandale de la Grande-Chartreuse

Paris, 12 juillet.

M. Joseph Denais, député de l'Union républicaine démocratique, a demandé au ministre des affaires étrangères s'il n'estime pas nécessaire au bon renom de la France que le couvent de la Grande-Chartreuse, qui est actuellement une hôtellerie, soit rendu aux religieux qui l'occupaient précédemment.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Le dollar au-dessous de 18 francs français

La baisse du dollar s'est accentuée et le niveau de 18 francs français a été abandonné, le cours officiel étant, mardi, à Paris, de 17,57 (3 fr. 55 suisses environ).

Le recul s'accéléra. Le 18 avril, le niveau de 25 était perdu en même temps que les Etats-Unis renonçaient officiellement à l'étalon d'or. Puis, le 20 avril, la devise américaine revenait au-dessous de 23 ; le cours de 22 est perdu le 1^{er} mai, celui de 21 le 8 juin, celui de 20 le 28 juin, celui de 19 le 5 juillet. La cadence de la baisse se précipite, volontairement, semble-t-il, car les autorités américaines ne paraissent guère disposées à s'opposer aux exportations de capitaux américains, qui facilitent les opérations de la spéculation.

Par contre, les monnaies qui ont adhéré au « bloc de l'or » en ont vigoureusement appelé de leur récent accès de faiblesse.

Le florin s'est établi mardi à 10,3075 contre 10,295 vendredi, 10,25 jeudi et 10,12 le 27 juin. Quant au franc suisse, il a terminé, à Paris toujours, à 4,9525 contre 4,9235 vendredi et 4,9075 jeudi.

Hier, mercredi, on a cependant enregistré une légère hausse du dollar, hausse qu'on dit devoir être passagère.

Les créances suisses au Vorarlberg

Le comité des débiteurs de francs du Vorarlberg a fait des démarches auprès des banques suisses pour obtenir une baisse du taux d'intérêt. Certaines banques ont réduit l'intérêt à 4 %, d'autres de 1 % ; la plupart ont consenti une baisse d'un demi pour cent. Cette concession étant jugée insuffisante, les débiteurs, soutenus par le gouvernement du Vorarlberg, s'efforcent d'obtenir des banques suisses une réduction plus forte du taux de l'intérêt.

AVIATION

Le raid transatlantique italien a réussi

Les aviateurs de l'escadrille Balbo ont été réveillés hier matin, à 3 heures. Ils avaient à peine eu le temps de déjeuner lorsque le général Balbo a ordonné de partir. Le temps était calme. Le dernier appareil est parti d'Islande à 8 h. 25.

L'escadrille du général Balbo est arrivée à Cartwright (Labrador), à 5 h. 20 du soir.

Le raid de Lindbergh

Le colonel Lindbergh et sa femme ont repris leur vol de Halifax (Canada) vers le nord. Ils ont atterri hier après midi, à Saint-Jean de Terre-Neuve.

Les mésaventures de l'aviateur Mattern

Voici quelques détails sur l'aventure survenue à l'aviateur américain Mattern, qui fut obligé d'atterrir à l'extrémité du Kamtchatka :

Espérant rencontrer quelqu'un, Mattern a erré pendant huit jours sur les bords du fleuve Anadyr, se nourrissant, grâce à ses provisions, de chocolat et de biscuits. Ses provisions n'ont suffi que pendant trois jours. Il est parvenu très difficilement à se procurer de la nourriture. Un jour, il a aperçu une barque et des chaloupes qui descendaient le fleuve. Il leur a fait des signaux, mais, se trouvant loin de la rive, il n'a pas été remarqué. Le neuvième jour, il a décidé de s'installer aux bords du fleuve. Il a bâti une hutte en branches, où il a passé encore six jours.

Les Tchoutchis l'ont emmené au village d'Anadyr. Mattern y a été installé de manière à pouvoir se reposer.

Ensuite, les Tchoutchis l'ont conduit dans une pêcherie au bord de la mer, à 20 kil. du village d'Anadyr. L'aviateur américain a rencontré des gardes-frontière soviétiques, venus spécialement à sa recherche sur une barque. Ils ont reconduit Mattern au village d'Anadyr, où il s'est reposé et s'est remis complètement.

Le vol à voile

L'aviateur Mlynarski a battu le record polonais et mondial de vol plané au-dessus d'un terrain plat en tenant l'air durant 5 h. 52 min. L'aviateur Mlynarski s'est élevé à 1000 mètres au-dessus de l'altitude où il avait été remorqué et qui était de 600 mètres.

NOUVELLES DIVERSES

Le prince Nicolas de Roumanie, poursuivant sa mission d'études en matière d'aviation, est arrivé à Amsterdam.

Echos de partout

M. Camille Jullian

Le futur historien de la Gaule, alors qu'il était un écolier sans histoire, avait pris, dès le début, l'habitude de remporter les premiers prix. Prix d'honneur : Camille Jullian ; prix d'excellence : Camille Jullian ; prix de version latine : Camille Jullian ; prix de dessin : Camille Jullian ; prix de gymnastique : Camille Jullian. Il avait même le prix d'histoire.

Reçu à l'Académie française par Briereux, alors qu'il venait s'asseoir, le 13 novembre 1924, au tabouret de son compatriote Jean Aicard, il commençait son discours par ce souvenir attendri d'élève studieux : « Comme on était heureux, il y a cinquante ans, dans la classe de rhétorique au lycée de Marseille ! »

Studieux et appliqué jusqu'au scrupule sur les bancs du lycée, il l'est resté toute sa vie. Oh ! la légende a passé avec lui de rudes quarts d'heure. Non ! l'abbé Edgeworth n'a pas dit à Louis XVI : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Le chevalier d'Assas n'a pas crié : « A moi, Auvergne ! » Philippe de Valois n'a point commandé : « Ouvrez, c'est la fortune de France ! » Et Cambronne n'a pas dit, au long ou en résumé : « La garde meurt et ne se rend pas... »

Ayant soufflé sur tous les doutes que nous pouvions garder quant à César, Vercingétorix, Brennus et les druides, ayant reconstruit une Gaule authentique en faisant au besoin appel aux ressources de l'analyse chimique, Camille Jullian a quand même eu la franchise de dire : « Et cependant, que savons-nous ? Nous ne pouvons juger nos proches, faute de recul. Avons-nous assez de recul pour juger les Gaulois ? »

On lui demandait s'il ne serait pas temps de mettre sur pied un programme de fêtes pour célébrer le millénaire de Lutèce...

— Quel millénaire ? Le second, le troisième ou le quatrième ? Qui peut savoir ?...

L'associé

Dans un journal d'outre-Atlantique a paru dernièrement l'annonce suivante :

« Jeune aviateur transatlantique, possédant 6 sandwiches, une paire de lunettes protectrices et une bouteille thermo contenant cacao, cherche associé possédant bon avion pour traverser l'Océan. »

Mot de la fin

— Vous avez assisté à ce match de boxe qui a duré quatre-vingts secondes ?

— Oui, mais je m'ennuyais, je suis parti avant la fin !

Le feu à bord

par Paul SAMY

Le procureur dit à Madame Dorane :

— J'ai reçu, ce matin, madame, une attestation des médecins qui vous ont soignée. Il en ressort que, contrairement à une accusation anonyme, vous avez été réellement empoisonnée. Après ce que nous venons de découvrir ici, il n'est point douteux que ce ne soit le même homme avec lequel vous avez dîné, qui a voulu supprimer en vous un témoin gênant.

— Mais comment s'y est-il pris ? Je me le demande.

— Sans doute, du temps que vous regardiez ailleurs, a-t-il versé dans votre verre un extrait de belladone qu'il portait sur lui.

— Oui, fit-elle après avoir réfléchi, c'est probablement un après-midi que je dus m'absenter alors que nous prenions le thé tous trois ensemble qu'il a versé le poison dans la tasse de cette pauvre enfant. Tout cela s'explique aujourd'hui, mais comment aurais-je pu alors m'en douter ?

— Il me reste à m'excuser, madame, dit le procureur en se levant, de vous avoir soumise à cette pénible enquête. Mais il le fallait.

Ayant salué Mme Dorane, les trois hommes s'en allèrent pour prendre l'auto qui les attendait. Restée seule, la gouvernante se laissa tomber sur un fauteuil et éclata en sanglots.

Elle était à bout de forces. Ces deux jours, durant lesquels elle avait passé par toutes les tranches, par toutes les cruautés des plus honteuses suspensions, l'avaient anéantie.

Elle restait là sans pensées, sans même ressen-

tir la joie d'être délivrée du cauchemar qui l'avait torturée et de la honte qui l'avait éclaboussée durant les impitoyables interrogatoires qui l'assimilaient à la pire des criminelles.

Elle n'en éprouvait ni révolte, ni ressentiment. Elle n'avait même pas d'indignation pour maudire le bandit dont le crime apparaissait maintenant dans sa hideuse vérité.

Mais sa souffrance disparue faisait place à un sentiment de pitié pour cette malheureuse jeune fille à laquelle elle s'était attachée et dont elle revoyait les traits amaigris et les yeux dilatés sous l'empire des douleurs qui lui arrachaient des cris.

Il lui semblait aussi entendre les autres, ceux qu'elle avait dû pousser en traversant dans sa chute rapide l'espace qui la séparait du gouffre où elle allait s'engloutir à jamais.

Elle revivait cette scène où, trompée une fois de plus, elle s'était apitoyée sur le malheur de celui qui n'avait pas les entrailles d'un père mais les cruautés d'un assassin.

Et peu s'en fallut, se disait-elle, qu'elle eût subi le sort de cette pauvre enfant, si douce, si attrayante dans la simplicité de sa nature.

Un appel de téléphone la réveilla de ses songeries.

Elle courut à l'appareil que son nouveau maître, précautionneux, avait fait placer dans sa chambre comme le meilleur gardien de sa sécurité.

— Ah ! s'écria-t-elle, reconnaissant la voix du docteur Tainturier, et presque heureuse de se confier à quelqu'un, comme je vous suis reconnaissante ! C'est fini. Le procureur sort d'ici. La preuve est faite et l'empoisonneur, découvert. Et c'est celui que je croyais alors le père qui tuait celle qu'il faisait passer pour sa fille. Si vous

pouviez venir un de ces jours jusqu'ici, vous déjeuneriez à la villa. Tâchez de franchir cette courte distance... J'ai tant de choses à vous dire, et tant de remerciements à vous exprimer !

Il promit de se rendre libre le lendemain ou le surlendemain. En attendant, il voulait que Madeleine et le professeur Berthier fussent prévenus.

Ce fut Madeleine qui répondit à son appel téléphonique.

En quelques mots, il la mit au courant, la priant d'informer son père de l'heureuse issue de cette triste histoire, en attendant qu'il leur en rapportât les détails qu'il allait connaître à Montrevain.

— Henri, dit-elle, je devine votre joie d'avoir aidé cette malheureuse femme à se disculper et je la partage de tout cœur.

Lentement il remit l'appareil en place.

— Son cœur, dit-il, ne s'attendrit-il que pour les autres et n'est-il fermé que pour mon amour ?

Hélas ! Il en aurait eu la nouvelle et plus pénible assurance s'il avait pu entendre les paroles échangées à cette minute même entre Madeleine et son père.

Elle avait couru à son cabinet pour lui apprendre le résultat de son intervention et la découverte du coupable par le parquet de Meaux.

— C'est lui, n'est-ce pas, le faux Edouard Esnault ?

— Henri ne me l'a pas nommé, mais il me l'a fait comprendre.

— Quel monstre ! fit le professeur et comment la police ne peut-elle pas en délivrer la société ? Il me tarde que Tainturier nous mette plus complètement au courant de la fin du drame dont cette pauvre femme a failli être la victime.

— A propos d'Henri, fit-elle, un peu hésitante, j'ai vu à la Faculté que le concours pour l'agrégation aura lieu le 15 novembre. Son nom est parmi les candidats ?

— Oui, répondit le docteur Berthier, et il n'attend que cela pour confirmer au ministre son intention de se rendre à Buenos-Aires comme on le lui a demandé. J'ai eu beau le raisonner, il s'enfuit à vouloir y aller et au besoin à accepter le poste à demeure qu'on lui offre.

— Il a raison, fit-elle. Ce sera un bel avenir pour lui.

Le professeur la regarda.

— On dirait, ma parole, répliqua-t-il en riant, que tu veuilles t'en débarrasser. Tu ne trouveras pas, cependant, beaucoup d'amis comme celui-là.

— Mon amitié pour Henri, père, ne va pas jusqu'à l'égoïsme. Elle ne peut que lui souhaiter tous les succès.

Madeleine, sur ces mots, sortit brusquement et alla s'enfermer dans sa chambre où elle se jeta sur un divan.

— Je ne peux pas, se dit-elle !

Et, enfouissant sa tête dans les coussins, elle ne put contenir ses larmes et pleura longtemps de l'aimer d'un amour qu'elle repoussait par la plus étrange des contradictions.

— Ah ! mieux vaut qu'il parte, se répétait-elle au milieu de ses sanglots.

(A suivre.)

**Pouponnière
et pension d'enfants**
Hagröslil, à Granges-Paccot, près Fribourg
Se recommande. Prop. et réf. Tél. 847

Le procès de la Banque de Genève

Au début de l'audience d'hier mercredi, le juge Marino a annoncé que M. Adrien Lachenal, qui, la veille, avait dû interrompre sa plaidoirie à la suite d'un malaise, ne pourrait pas la reprendre avant la fin de la semaine. Le président Marino a donné la parole à M. Balmer, défenseur de Donat-Dupont, ex-président du conseil d'administration de la Banque de Genève.

M. Balmer a déclaré en commençant qu'il ferait tout pour éviter la comparution de son client devant la cour d'assises. Le jury, selon l'avocat, ne paraît pas spécialement préparé à la connaissance parfaite d'une affaire aussi complexe. C'est pourquoi M. Balmer plaidera le non-lieu. L'ancien président du conseil d'administration de la Banque de Genève est un vieillard de 82 ans. Il n'est accusé que de complicité. On lui reproche d'avoir signé un effet de 800,000 francs avec la certitude qu'il ne pourrait pas le payer. A quoi M. Donat-Dupont répond par l'intermédiaire de son avocat que les administrateurs avaient tous été sollicités de « mobiliser » leurs dettes pour donner à l'Etat une garantie avant le prêt de deux millions accordé par le gouvernement genevois. En sa qualité de président du conseil d'administration, il a voulu donner le bon exemple. — Où est l'escroquerie ? s'écrie M. Balmer. Elle existe d'autant moins, dit-il, que l'Etat de Genève, depuis, a transigé et s'est dessaisi de ces garanties pour obtenir des avantages d'un caractère commercial, technique et financier.

Donat-Dupont possédait 750 actions de la Banque de Genève, soit un capital qui, à l'époque, valait 400,000 francs.

M. Balmer a fait observer que le procureur général, en affirmant que ces actions étaient sans aucune valeur, n'ignorait pas que les titres cotés en Bourse sont soumis à de constantes fluctuations. En tout cas, Donat-Dupont, aux dires de son défenseur, n'a pas supposé un instant que ces actions seraient d'un jour à l'autre privées de toute valeur par le seul fait qu'il avait gardé ces titres en portefeuille. M. Balmer voit là une preuve de la bonne foi de son client. Donat-Dupont a fait l'impossible pour réaliser les fonds disponibles. Il vendit notamment une grande propriété.

M. Balmer a abordé ensuite l'affaire dite de l'Azote. C'est ici qu'apparaît la personnalité du financier français Ferdinand Gros, qui entraîna la Banque de Genève dans une série d'aventures. L'avocat ne nie pas que Donat-Dupont est entré en relations avec Ferdinand Gros.

Le financier français n'a été entendu que par commission rogatoire et les avocats des accusés n'ont pas été en mesure d'obtenir une confrontation. Ils l'eussent demandée si le juge Lang n'avait pas brusquement interrompu l'instruction, ce qui eut pour effet d'interdire tout recours devant la Chambre compétente.

Ferdinand Gros joua un rôle important dans la Société auxiliaire pour l'industrie, groupe du genre holding, qui prenait des participations dans certaines affaires où la Banque de Genève avait des intérêts.

Ensuite, M. Balmer a parlé abondamment de la fixation du dividende à 6 %. Ce dividende était un « dividende de prestige ». Mais il ne suffit pas que les clients de la banque aient eu la conviction d'avoir été trompés ; il faut aussi que ceux qui ont proposé le dividende aient eu l'intention de s'approprier une chose appartenant à autrui. C'est donc la contestation de l'intention frauduleuse qui forme le centre de la thèse de la défense.

Au surplus, a ajouté M. Balmer, les financiers les plus éminents sont les esclaves de leurs directeurs généraux.

D'autre part, si de gros crédits ont été accordés à de petits commerçants genevois, c'est que ceux-ci étaient frappés par la crise. Si de nombreuses facilités ont été consenties à ces débiteurs, c'est qu'il eût été cruel d'avoir des exigences trop dures qui auraient accentué la crise.

Que M. Donat-Dupont ait accepté la combinaison de la Société d'entreprises et de participations n'est pas étonnant. Il s'agissait d'un travail de sauvetage dû à l'initiative d'un banquier très compétent et d'un juriste remarquable, le notaire Carteret. Donat-Dupont ne pouvait que s'incliner devant l'avis de ces spécialistes. C'est ainsi que fut créée la société pour « résorber » les risques.

En terminant, M. Balmer a déploré les interpellations qui eurent lieu au Grand Conseil genevois, interpellations qui, dit-il, ont eu pour conséquence de créer la panique.

M. Balmer a demandé enfin le non-lieu en faveur de Donat-Dupont. A 11 h. 15, l'audience a été suspendue.

Pour M. Brand, défenseur de M. Albert Och, la fatalité s'est abattue sur cette affaire, fatalité qui est le fruit de passions politiques. L'avocat a exposé ensuite que le dividende de 6 % a été décidé à la suite d'un ultimatum du financier français Ferdinand Gros, requin de la finance, qui savait, au besoin, se changer en sirène.

Albert Och fut complètement désarmé après la démission de MM. Hentsch et Carteret, qu'il considérait comme ses parrains dans le conseil

d'administration. Le défenseur a constaté qu'aucun des accusés n'a participé à l'établissement du bilan. Celui-ci a été confectionné par des subalternes. Quant aux circonstances dans lesquelles le dividende de 6 % a été adopté, M. Brand explique que Hentsch et Carteret avaient proposé 5 1/2 % et qu'Alexandre Moriaud suggéra 6 1/2 %. C'est alors qu'Albert Och proposa 6 % en manière de compromis. L'avocat s'est exprimé non sans quelque vivacité à l'égard de Hentsch et de Carteret, qu'il a accusés d'avoir manqué de courage en démissionnant. Il estime même que cette démission a fortement influencé le Grand Conseil genevois, lorsqu'il refusa le crédit proposé par le Conseil d'Etat.

A propos des garanties, M. Brand a parlé longuement du conseiller d'Etat Frédéric Martin dont il a cité la déposition devant le juge d'instruction. Il a signalé que M. Martin, au cours de la séance du conseil d'administration de la Banque à laquelle il assistait, n'avait fait aucune allusion à la valeur des garanties. L'Etat, dit-il, n'attachait aucune espèce d'importance aux garanties.

M. Brand a regretté que M. Frédéric Martin n'eût pas été interrogé par le juge d'instruction sur le point de savoir si Alexandre Moriaud était renseigné sur la valeur des garanties, alors qu'une lettre de M. Frédéric Martin déclare que Moriaud n'a pas exprimé d'opinion là-dessus. Selon le défenseur, Albert Och n'a bénéficié d'aucun avantage à la Banque de Genève. « Je remets, a-t-il dit en terminant, le sort de ce brave homme entre vos mains. » M. Brand demande le non-lieu pour Albert Och.

Le Salon suisse de l'horlogerie

L'industrie horlogère suisse qui subit durement les effets de la crise économique mondiale ne perd pas courage. Au contraire, elle tient à montrer sa vitalité et ses moyens. Il s'ouvrira, cet été, à La Chaux-de-Fonds, centre principal de cette industrie, un Salon suisse de l'horlogerie qui groupera les produits de toutes les régions horlogères du pays. On y trouvera les fines montres de luxe de Genève et Neuchâtel, les grandes marques suisses à renommée mondiale et la montre plus courante, dont le prix est adapté aux conditions commerciales du moment.

Le Salon suisse de l'horlogerie sera ouvert du 25 août au 18 septembre.

FACILITÉS DE TRANSPORT

Les étudiants qui prendront part aux diverses actions de secours organisées dans le Haut-Valais, dans les Grisons et dans l'Oberland bernois par l'Union nationale des sociétés d'étudiants universitaires de Suisse recevront des bons de transport leur permettant de se rendre gratuitement du lieu de leur domicile à celui qui leur a été assigné.

LE DOUANIER SUISSE ARRÊTÉ EN ALLEMAGNE

L'affaire de l'employé des douanes suisses arrêté récemment à Erzingen, pour avoir critiqué le régime hitlérien, est maintenant aux mains du juge de Waldshut, lequel est chargé de la liquider.

Notre aviation militaire



LE COLONEL BARDET
chef du service aérien.



LE MAJOR BURKHARD
commandant de l'aérodrome de Dübendorf.

Une affiche interdite

Le Travail reproche au Conseil d'Etat genevois d'avoir interdit une affiche que le groupe pacifiste, « l'Action pour la paix », se proposait de placarder sur les murs de Genève en signe de protestation contre les journées des sous-officiers (14-17 juillet). Ce que le Travail omet de dire c'est que cette affiche forme une des pages du journal, *La révolution pacifique*, dont le colportage a été interdit dans le canton. Ce numéro a été, par une ruse singulière, précisément composé en vue de l'affichage.

Parti conservateur suisse

Le comité central du parti conservateur suisse se réunira lundi 24 juillet, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à Zurich (hôtel Halbis-Royal). L'ordre du jour suivant est prévu : communications du président, M. Guntli ; nominations au comité central (représentation des jeunes conservateurs) ; *Le mouvement de restauration nationale et les conservateurs* (conférence introductive de M. Escher, conseiller d'Etat, du Valais) ; *Notre programme de travail* (conférence de M. Amstalden, conseiller aux Etats, de Sarnen).

Le 30 juillet, également à Zurich, à 10 h. 1/2 du matin, au casino de Wolfbach, aura lieu une assemblée générale extraordinaire du parti conservateur suisse.

M. Guntli, président, prononcera l'allocution d'ouverture. M. le conseiller national Walter, d'Olten, président des jeunes conservateurs suisses, parlera de *La jeunesse dans la lutte pour le renouveau de l'Etat et de la société*. M. le conseiller aux Etats Amstalden traitera de *L'activité politique et sociale des conservateurs dans le sens de notre programme économique et social*.

Cette assemblée présentera un grand intérêt, dans les circonstances actuelles. De tous côtés, on aspire à une politique nette et sans compromis. Le comité central espère que les questions importantes qui seront traitées attireront une nombreuse participation, notamment des jeunes conservateurs, qui montrent une activité politique réjouissante.

« Paris-Soir » récidive !

Le journal *Paris-Soir*, qui, au lendemain des troubles du 9 novembre, avait publié, sur les événements de Genève, une page prétendument humoristique où l'odieux le disputait à l'imbécillité, vient de récidiver. Le numéro d'hier contenait, en effet, sous le titre : *Le prix du sang*, le fillet suivant, dont on notera la fausseté et la perfidie :

« La « République et canton de Genève » qui fit appel, on s'en souvient, aux troupes fédérales, pour noyer dans le sang la manifestation antifasciste de novembre dernier, s'est vu présenter la facture de ses quelque dix-huit cadavres (!).

« Le Conseil fédéral a, en effet, envoyé au gouvernement du canton de Genève la note des frais de l'intervention fédérale. Cette note s'élève à 112,000 fr. suisses, soit, environ, 550,000 fr. de notre monnaie.

« Ce qui met la vie d'un homme à moins de 30,000 fr. A peu près ce que demande un « tueur » à Chicago ! »

Nous espérons que *Paris-Soir* n'aura pas proféré impunément cette infamie.

NECROLOGIE

M. Jules Elby

On annonce de Lille la mort de M. Jules Elby, sénateur du Pas-de-Calais.

ARMÉE SUISSE

Les sapeurs

En modification du tableau des écoles militaires, le Département militaire fédéral a décidé que le cours de répétition de la compagnie de sapeurs 2/1 aura lieu du 24 juillet au 5 août, à Saint-Maurice. Les hommes seront mobilisés par ordre de marche individuel.

AGRICULTURE

La fièvre aphteuse à nos portes

Le trafic frontalier agricole, l'importation de bétail à pieds fourchus, de viande (y compris la volaille morte et le gibier), de lait, d'œufs, de foin, de paille et de fumier sont interdits entre Cima di Saoseo, le poste frontière de La Motta, Forcola di Livigno, Ponte del Gallo, le poste frontière de Zernez et le Piz Umbrail, à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse qui s'est déclarée dans la région voisine italienne.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Nice

Une des plus importantes manifestations automobiles de l'année aura lieu à Nice, le 6 août prochain. Nous voulons parler du grand-prix automobile de vitesse, qui se déroulera sur la promenade des Anglais. Véritable course dans la cité, l'épreuve passera par la place Masséna et le quai des Phocéens, le tout formant un parcours de 3 kil. 214 que les concurrents accompliront 95 fois, soit au total 305 kil. 300. Plus de 250,000 fr. de prix seront distribués.

D'intéressants engagements ont été déjà recueillis : Nuvolari, Fagioli, lord Howe, Sommer, Lehoux, Wimille, etc.

CALENDRIER

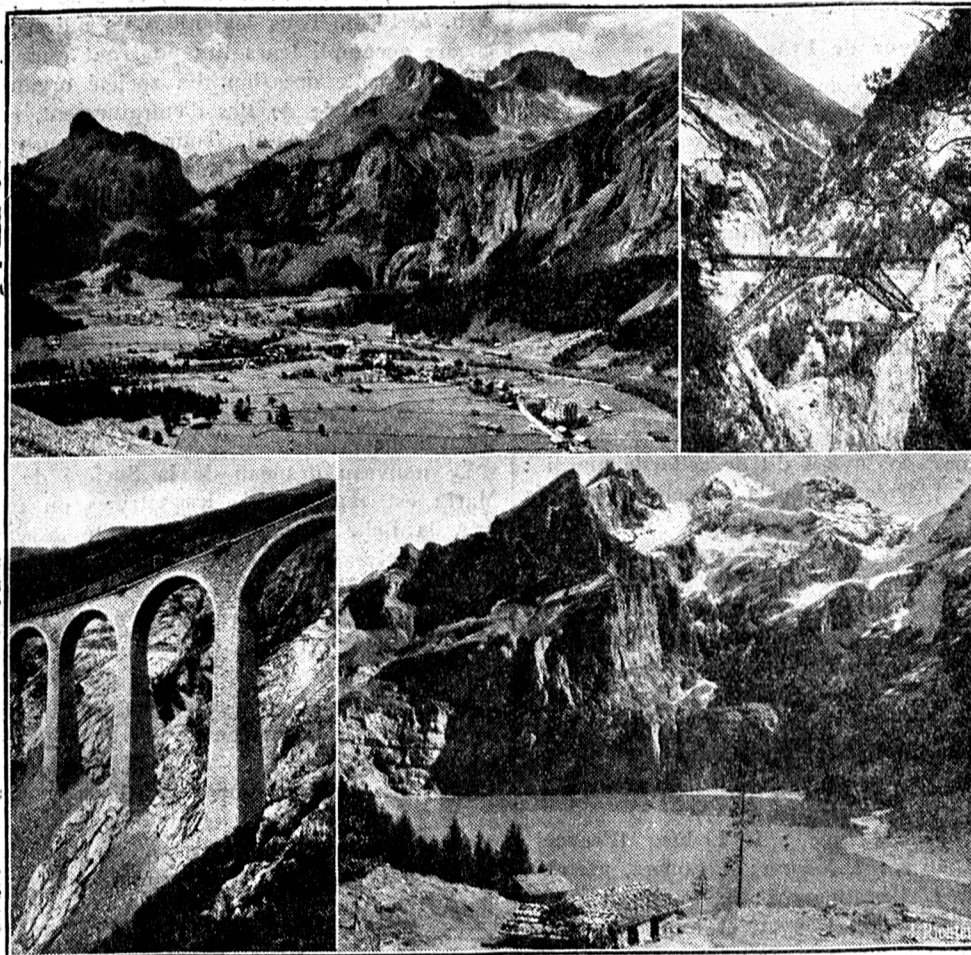
Vendredi 14 juillet

Saint BONAVENTURE,

évêque, confesseur et docteur

Il est la gloire de l'Ordre franciscain. Général de son Ordre, cardinal-évêque d'Albano, l'humilité était chez lui à la hauteur de la science. Il mourut en 1274, au concile œcuménique de Lyon.

Le 20^{me} anniversaire de la ligne du Lötschberg



En haut, de gauche à droite, Kandersteg, vu du côté de la Gemmi (photo Schneider, Thome) et le pont de Bietschal, rampe sud du Lötschberg (Phototypie, Lausanne).

En bas, de gauche à droite, le viaduc de Luegelkinn, rampe sud du Lötschberg (Phototypie, Lausanne), et le lac d'Oeschinen, près de Kandersteg (photo Gyger, Adelsboden).

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un mortier qui éclate

Hier, mercredi, au village de Bolanos (Espagne), un mortier a éclaté au milieu d'une foule assistant à une fête. Il y a huit blessés dont quelques-uns grièvement.

Des pots de vin

A Dresde, une enquête ouverte par la police a établi qu'une grande maison a versé, au cours des dernières années, pour 275,000 francs de pots de vin. Trente-deux personnes ont été arrêtées, principalement des fonctionnaires de la commune, ainsi que le gérant et des employés de la maison.

Le froid en Argentine!

Le froid, accompagné de chutes de neige, sévit en diverses parties de l'Argentine.

Tremblement de terre

Hier, mercredi, à Tchankiri (Turquie), une violente secousse sismique a causé d'importants dégâts.

Incendies de forêts en Finlande

Ces jours derniers, sur plusieurs points du territoire finlandais, 200 incendies de forêts ont éclaté, causant d'énormes dégâts. Plusieurs de ces incendies seraient dus à la malveillance.

Massacrés par des bandits chinois

Deux cents Coréens qui avaient quitté Wang-Ching-Hsien pour Hunchun, dans le Chientao, le 3 juillet, et dont on n'avait plus eu de nouvelles, ont été massacrés par des bandits, près de Laoling. Leurs corps ont été retrouvés.

Collision d'avions

Hier, mercredi, deux avions de l'école d'aviation d'Eastchurch (Angleterre) sont entrés en collision en plein vol. Les trois passagers ont été grièvement blessés.

Inondations en Turquie

Des pluies torrentielles ont causé des dommages considérables dans la région de Zougoudak (Turquie). De nombreuses maisons ainsi que des jardins et des plantations ont été submergés. Plusieurs ponts ont été emportés. Les voies ferrées sont recouvertes d'une épaisse couche de boue qui les rend impraticables.

Les enlèvements aux Etats-Unis

M. O'Connell et sa femme, dont le fils a été enlevé, mardi, par des bandits américains, ont quitté leur maison de campagne hier, à l'aube, disant qu'ils allaient faire une promenade. On croit qu'ils se sont rendus à l'endroit fixé par les bandits pour réclamer leur fils John contre un rançon de 100,000 dollars. La police recherche aussi deux disparus, Mistress Hackel et son fils âgé de dix ans, signalés disparus depuis huit jours et qui ont été, croit-on, victimes d'un enlèvement.

Eruption de gaz souterrains

Une formidable éruption de gaz souterrains, notamment de méthane, s'est produite hier, mercredi, dans la région comprise entre Copsa Mica et Copsa Mare, en Transylvanie, à proximité de la ligne suivie par l'Orient-Express. L'éruption a été particulièrement violente en un point où se trouve un ancien volcan dont la cratère large de 600 mètres laisse échapper une quantité considérable de méthane.

Des incendies ont éclaté dans la zone atteinte par l'éruption et des paniques se sont produites dans des villages par suite des émanations nocives apportées par le vent. Les autorités s'emploient à apaiser la population et des mesures de secours ont été prises d'urgence dans les zones les plus particulièrement menacées et dont les accès ont été rigoureusement interdits.

La fin d'un aventurier

L'un des personnages qui fit le plus parler de lui à la fin du siècle dernier, le nommé Ignace Strassnoff, un chevalier d'industrie jadis fameux, vient de mourir, dans le plus grand dénuement, à l'hôpital de Debreczin (Hongrie), à l'âge de 65 ans.

Strassnoff, qui souleva la plus vive curiosité dans l'opinion publique, avait, à son décès, pour toute fortune un monocle et un vieil uniforme de hussard.

Chute d'un avion

Hier, mercredi, près de Stuhlweissenburg (Hongrie), un avion-école est tombé sur le toit d'un immeuble. Le moteur fit explosion, mettant le feu au bâtiment, qui fut détruit, ainsi qu'une maison adjacente. Les deux pilotes ont été tués.

SUISSE

Un incendie à Ayent

On nous écrit de Sion :
Ce n'est pas seulement une grange ou raccard, comme des journaux l'ont annoncé, que le feu vient de consumer au hameau de Botyre, commune d'Ayent, mais une belle construction abritant une famille nombreuse, la famille de M. Louis Fardel, agriculteur. C'est même tout juste si on eut le temps de sauver les enfants qui dormaient. Sur l'emplacement de la maison incendiée existait autrefois un immeuble qui fut détruit lors du terrible incendie de 1899, qui anéantit une bonne partie du village de Botyre.

Une série de vols

On nous écrit de Sion :
Une série de vols avec effraction se sont commis depuis quelques jours à Sion et dans les environs. L'autre nuit, un ou des voleurs se sont introduits dans l'écurie de la Brasserie valaisanne à Sion et ont volé tout un matériel de harnachement.

Un individu dont on a relevé les empreintes a pénétré un de ces derniers jours dans un chalet isolé de la commune de Savièse, en enlevant les bardeaux de la toiture. Le délinquant en est ressorti par la porte qu'il força après avoir fait ample provision d'outils de campagne et de vaiselle.

Enfin, un jeune homme vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir pénétré dans plusieurs habitations de la commune de Nendaz, où il a commis divers vols en nature et en espèces.

Une démente dans le Rhône

On nous écrit de Sion :
La police locale de Sion a retiré du Rhône, au moment où elle allait être entraînée par les flots grossis par la fonte des neiges, une pauvre démente du village de Chermignon (district de Sierre) qui était entrée dans le lit du fleuve un peu en aval de Sion. Encore quelques minutes et la pauvre femme, une nommée S. R., aurait été irrémédiablement emportée par le courant. Après avoir reçu les soins que réclamait son état, elle a été reconduite dans sa commune d'origine.

L'alpiniste lucernois disparu

L'alpiniste lucernois Hans Aerni, dont nous avons signalé la disparition depuis samedi dans le massif du Rotondo, au-dessus d'Andermatt, a été retrouvé mort hier mercredi par la colonne de secours. On suppose que le malheureux a fait une chute dimanche au sommet du Kuhbodenhorn. Le corps sera ramené à Lucerne.

Rixe mortelle

Mardi soir, dans un café de Genève, des consommateurs se prirent de querelle. Des coups allaient être échangés entre un nommé Wirth et un autre consommateur. A ce moment, M. Jean Barbey, âgé de 27 ans, s'interposa et s'approcha de son ami Wirth. Il le prit à bras le corps pour l'empêcher de se battre, mais Wirth se défit de l'étreinte de Barbey et l'envoya rouler à terre. Le malheureux fut relevé avec une plaie profonde à la tête et fut transporté chez des amis, où il a succombé hier mercredi. Wirth a été arrêté.

Un dangereux cambrioleur

Hier mercredi, la police de sûreté vaudoise a arrêté un repris de justice, Français, déjà condamné huit fois, faisant partie d'une bande de malfaiteurs et auteur des récents cambriolages commis dans des bijouteries de Lausanne et au bureau de la gare du Lausanne-Ouchy. Il était porteur d'un pistolet automatique chargé.

Voleur arrêté

Au mois d'octobre dernier, 50,000 francs d'obligations furent dérobés à Mœnchaltorf (Zurich), à un cultivateur qui avait placé ses titres dans un bahut. La gendarmerie zuricoise vient d'arrêter le voleur. C'est un boulanger, récidiviste, expulsé du pays. Il a fait des aveux et a dit que les obligations étaient enfouies près de Pratteln. En effet, à l'endroit indiqué par lui on a découvert 28 obligations de mille francs chacune. Depuis des années cet individu vivait de vols et de rapine commis dans des fermes et maisons de campagne.

LES SPORTS

Le tour de France cycliste

La quatorzième étape du tour de France, de Montpellier à Perpignan (166 km.), a été la répétition de l'étape Marseille-Montpellier. Le peloton des coureurs ne s'est pas désagrégé; ni les isolés, spécialistes en la matière, ni les « as » n'ont cherché à accélérer l'allure. Et, pour achever de montrer l'identité du spectacle, Leducq a gagné cette étape, comme il avait gagné mardi la treizième, à l'arrivée.

On se demande pourquoi le vainqueur du tour de 1932 a attendu si longtemps avant de briller dans le tour de 1933 ?

Pour le reste, on peut dire de l'étape de mercredi ce que nous avons dit de celle de mardi : ciel bleu, soif, lenteur. Départ en peloton, arrivée de même.

Le seul intérêt de la course était de savoir, comme mardi, si la première place reviendrait à Lemaire ou à Speicher, porteur du maillot jaune. Et, comme mardi, c'est Leducq qui l'a emporté et qui a départagé ainsi des ambitions dont on peut croire au surplus qu'elles n'étaient pas très vives, sinon les 15 secondes qui séparent Speicher, porteur du maillot jaune, de Lemaire, son concurrent immédiat, n'auraient pas pesé lourd dans la lutte.

Classement de l'étape : 1. Leducq (France), 6 h. 44 m. 40 s.; 2. Magne; 3. Cornez, premier des isolés; 4. Bergamaschi; 5. Aerts; 6. Speicher; 7. Guerra; 8. Louyet, et tout le peloton dans le même temps.

Classement général : 1. Speicher, 91 h. 18 m. 32 s.; 2. Lemaire, 91 h. 18 m. 47 s.; 3. Guerra, 91 h. 24 m. 23 s.; 4. Martano, premier des isolés, 91 h. 26 m. 12 s.; 5. Archambaud, 91 h.

26 m. 48 s.; 6. Stœpel; 7. Level; 8. Trueba; 9. Schepers; 10. Magne.

Classement général des Suisses : 15. Albert Büchi, 92 h. 11 m. 20 s.; Alfred Büchi, 92 h. 26 m. 4 s.; 28. Alfred Bula, 92 h. 46 m. 27 s.; 32. Blattmann, 93 h. 5 m. 29 s.; 38. Pipoz, 93 h. 40 m. 39.

Classement international : 1. France, 274 h. 34 m. 29 s.; 2. Belgique; 3. Allemagne; 4. Suisse, 277 h. 23 m. 31 s.; 5. Italie, 278 h. 58 m. 48 s. * * *

Aujourd'hui, repos à Perpignan. Demain, vendredi, 14 juillet, quinzième étape, de Perpignan à Ax-les-Thermes (158 km.), par le col de Puy-morens (1931 m.). * * *

On lit dans *L'Auto* de Paris :

Les Suisses de Paris éprouvent quelque amertume devant le caractère peu laudatif de certaines appréciations relatives à la tenue de l'équipe de leur pays dans le tour. Aussi s'évertuent-ils à faire parler les chiffres en leur faveur. C'est ainsi que, hier matin, dans un café de la porte de Montreuil, l'un d'eux s'est appliqué, pour convaincre les contempteurs, à faire un petit travail dont voici le mécanisme. Etant donné le classement à Evian et le classement à Nice, quelle est l'équipe qui a gagné le plus de places? C'est la Suisse, et de loin. Voyons les chiffres (le premier est relatif au classement à Evian, le second au classement à Nice) :

Suisse : Albert Büchi, 46/17; Alfred Büchi, 37/20; Alfred Bula, 60/29; Blattmann, 44/33; Pipoz, 51/38. Gains de places à Nice = 101.

Belgique : Lemaire, 3/1; Schepers, 8/11; Reby, 6/16; Deloor, 22/25. — Pertes de places à Nice = 14.

Italie : Guerra, 5/2; Camusso, 30/23; Giacobe, 50/35; Bergamaschi, 67/43. — Gains = 49.

Allemagne : Stœpel, 20/16; Geyer, 14/13; Thierbach, 48/19. — Gains = 44.

France : Archambaud, 1/4; Speicher, 11/3; Magne, 18/10; Le Grevès, 15/18; Le Calvez, 41/24; Leducq, 17/28; Lapébie, 20/31. — Gains = 11.

FRIBOURG

Générosités testamentaires

M. l'abbé Creux, révérend curé de Rue, décédé le 16 juin, a fait, par testament publié le 26 juin par M. Dupraz, notaire, à Romont, les legs suivants :

1000 fr. pour le fonds des Quarante-Heures, à Rue; 1000 fr. pour le fonds de la sacristie de Rue; 1000 fr. pour le fonds du chauffage de l'église de Rue; 1000 fr. pour le fonds de la Mission de Rue; 1000 fr. au bénéfice curial de Rue; 200 fr. au fonds des pauvres de Rue; 200 fr. pour la création d'un fonds d'apprentissage pour les jeunes filles de Rue; 500 fr. à l'orphelinat Marini, à Montet (Broye); 500 fr. au Scholasticat des Capucins à Saint-Maurice (Valais); 1000 fr. à l'Œuvre des aspirants à l'état ecclésiastique; 500 fr. au fonds de bâtisse de la nouvelle église de Sorens, en souvenir de sa pastoration; 500 fr. au bénéfice curial de Barberêche, où il fut curé; 1000 fr. au pensionnat Saint-Charles, à Romont.

Outre les legs énoncés ci-dessus, le défunt a disposé d'une partie de son mobilier en faveur d'œuvres charitables.

Tir

La société de tir « Les Routiers » aura encore deux séances de tirs obligatoires, soit le 22 juillet, de 14 h. à 16 h., et le 23 juillet, de 8 h. à 10 h. Tous les militaires qui n'ont pas encore accompli leurs tirs pourront remplir leur devoir à cette occasion. La société organise, en outre, une série de tirs d'entraînement, en prévision du Tir fédéral. Tous les tireurs de la société peuvent y prendre part contre la modeste finance de 4 francs, la caisse de société prenant à sa charge la grande partie des frais. Les inscriptions sont reçues chez M. H. de Schaller, hôtel des Corporations, et chez M. Brügger, rue de Lausanne, 41, ainsi qu'au stand des Neigles, lors du premier exercice, samedi 15 juillet, de 15 h. à 18 h.

Nouveaux drapeaux

On nous écrit :
Le nouveau drapeau de la Société de tir de Marly est exposé dans les vitrines du magasin « A la Belle jardinière ». Il a été dessiné par M. le professeur Louis Plancherel et a été exécuté par les Sœurs de Jolimont.

Une seconde bannière, celle de la Cécilienne de Villaraboud, retient également l'attention des passants, chez M. Murith, à la rue de Romont. Sortie des mêmes ateliers que la précédente, elle a été très artistement conçue par M. le professeur Fernand Caille.

Ces deux œuvres font grand honneur à notre Ecole secondaire et professionnelle qui en a fourni les artistes et à la section féminine du Technicum qui a si bien su les confectionner.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg

La séance finale de l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg aura lieu dimanche prochain, à 5 h. 1/2 de l'après-midi, à la Grenette.

Jeunes conservateurs de Fribourg

Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, réunion du groupe de Beauregard au café Beausite. Conférence par MM. Jobin et Cingria, de la *Sarinia*. * * *

Ce soir également, réunion du groupe de Pérolles au café de l'Université.

Examens de commerce

M. le Dr Chevalley, professeur à Lausanne, est délégué de la Société suisse des commerçants aux examens pour apprentis de commerce, lesquels ont eu lieu ces jours à Fribourg.

La séance finale, avec distribution des diplômes, aura lieu ce soir jeudi, à 6 heures, au pavillon de la fabrique de chocolat de Villars.

Les parents, les apprentis et le public en général auront le meilleur profit en assistant à cette séance.

Chœurs et musique religieuses

Aujourd'hui, de 3 à 6 heures, au Lycée, salle 11, M. Fellerer, professeur à l'Université, le R. Père Reiser, le fameux musicologue de l'Abbaye de Saint-Anselme, à Rome, et M. le chanoine Bovet, maître de chapelle à notre cathédrale, donneront les leçons annoncées sur l'interprétation du plain-chant dans les différentes écoles grégoriennes. Tous ceux qui s'intéressent à la musique religieuse y sont cordialement invités.

Promenade d'écoles

Les Ecoles primaires et secondaires de Lucerne organisent pour leurs élèves un voyage de vacances dans diverses régions de la Suisse et notamment dans le canton de Fribourg. La petite troupe (150 élèves) quittera Lucerne le 17 juillet. Après avoir passé le Brünig et parcouru l'Oberland bernois, elle arrivera à Broc le 21 juillet; elle couchera à l'hôtel de la Grue. Le 22, elle se dirigera, par La Roche et Le Mouret, vers Fribourg, où elle aura ses cantonnements à la caserne. Le dimanche 23, après la messe, visite de la ville et des environs; le 24, départ pour Schwarzenbourg.

Les élèves rentreront à Lucerne le 26 juillet.

Journée cantonale de gymnastique

Les concours individuels réuniront un très grand nombre de concurrents. En ce qui concerne les concours artistiques, il y aura quarante gymnastes répartis dans deux catégories pour se disputer amicalement les premières places. Il est donc certain qu'on assistera à des travaux pleins de difficulté et en même temps très gracieux. Le jeune homme qui, plusieurs années durant, aura appris à se hisser au rack, aux anneaux et à tant d'autres engins, à voltiger avec souplesse et avec audace, acquiert une étonnante et admirable discipline de ses muscles qui répondent docilement à sa volonté et à ses caprices. Formé à cette école, le gymnaste possède une grande maîtrise de soi-même et se trouve favorablement disposé à la pratique des exercices sportifs. De nos jours, où tout jeune homme a l'ambition d'être un sportif, on ne répètera jamais trop la nécessité d'une éducation physique appropriée avant d'en arriver à l'application, c'est-à-dire à la pratique du sport.

Nous ne pouvons mieux relever la valeur des gymnastes en présence à l'occasion de la journée cantonale et par conséquent l'intérêt que présentera le concours artistique qu'en signalant l'honneur qui échoit à deux gymnastes de la *Freiburgia*, Louis Scheffer et Fritz Wymann, que l'Association fédérale de gymnastique artistique vient de désigner pour faire partie d'une des équipes romandes devant prendre part à un championnat suisse entre quinze équipes qui grouperont une soixantaine des meilleurs gymnastes du pays. Dans ce championnat, la Suisse romande, y compris le Tessin, sera représentée par trois équipes de quatre gymnastes chacune. Or, la première équipe, à laquelle on accorde le plus de chance de se classer dans les finales, car il s'agit d'un championnat par élimination, est composée comme suit : Miez, champion olympique, Wetzel, Brullmann et Louis Scheffer, couronnés fédéraux. L'excellent gymnaste qu'est aussi Wymann, figure dans la troisième équipe.

Nous citerons quelques noms de gymnastes inscrits en première catégorie, aux côtés des deux que nous venons de nommer : Reynold, Robert, Moyet, Hausermann, de l'*Ancienne*; Renevey, Gautschi, Philipona, Kalberer, Vaucher, de la *Freiburgia*. Cette liste se complète par 6 gymnastes d'Estavayer, 7 de Morat, 1 de Montilier, 1 de Romont, 1 de Bulle et 3 de Lucens. * * *

La population de Fribourg, pour faire honneur à nos hôtes gymnastes et aux personnes qui viendront suivre les concours, est invitée à décorer les fenêtres et les balcons.

Le tour du lac de Morat à pied

Pour le 23 juillet, les marcheurs de Berne organisent le tour du lac de Morat, sous le contrôle de la Fédération suisse de marche. Tous les marcheurs et coureurs doivent être en possession d'une licence. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gottlieb Bichsel, Altenbergstrasse, 53, Berne, ou au Club des marcheurs de Fribourg. Le départ sera donné à 11 heures du matin pour les marcheurs, et à 11 h. 1/2 pour les coureurs, par n'importe quel temps. Itinéraire : Morat, Montilier, Sugiez, Môtier, Vallamand, Salavaux, Meyriez, Morat.

La Société d'éducation à Romont

La Société fribourgeoise d'éducation avait choisi, cette année, pour sa réunion, le chef-lieu de la Glâne. Un comité local d'organisation, dont M. le préfet Bondallaz était l'âme, avait pris toutes les mesures possibles pour le succès de la réunion. La réussite de la fête a été complète. « Jamais nous n'avons été aussi bien reçus qu'à Romont, disait un instituteur, le soir de cette journée. » En effet, l'organisation fut irréprochable dans tous ses détails. Les Romontois sont les Ecossais du canton de Fribourg; on ne saurait pousser plus loin les prévenances à l'égard d'invités. Ajoutons que la présence du nouveau directeur de l'Instruction publique, M. Piller, de S. Exc. Mgr Besson, de M. le conseiller fédéral Musy donna un éclat particulier à cette fête.

La charmante ville de Romont s'était réveillée en ce matin du 10 juillet, souriante, sous les habits de fête dont on l'avait parée avec tant de goût. Des drapeaux et des oriflammes flottaient à chaque fenêtre.

La messe pour les défunts, célébrée par M. le curé Pasquier, ouvrit solennellement les assises de la Société fribourgeoise d'éducation. Une maîtrise de circonstance, formée par les instituteurs et les institutrices de la Glâne, exécuta, avec un soin qu'il nous est agréable de souligner, les chants liturgiques, sous l'experte direction de l'excellent instituteur de Villaz-Saint-Pierre, M. Pillonel. M. Purro tenait l'orgue avec sa distinction habituelle. A l'Evangile, M. l'abbé Savoy, président de la Société d'éducation, monta en chaire pour la lecture de la liste nécrologique. Elle était bien longue. M. Savoy rappela aux assistants le devoir de la charité à l'égard des chers disparus.

A la sortie de l'église, les instituteurs gagnèrent à flots pressés la Salle des assises, où devait se dérouler la séance de travail. Mais, devant la porte d'entrée fleurie du château, apparut une gracieuse écôlière romontoise métamorphosée en châtelaine et escortée de ses suivantes et de sa garde d'honneur, qui déclama à l'adresse des instituteurs et en l'honneur du distingué directeur de l'Instruction publique un poème de M. le préfet Bondallaz en vers sonores. Des gerbes de fleurs furent offertes à M. Piller et à M. l'abbé Savoy pendant qu'un chœur d'enfants à deux voix; *Notre vieux tilleul*, dirigé et composé par M. le chanoine Oberson, permettait de savourer le timbre chaleureux et bien nuancé et les voix fraîches de la gent écôlière romontoise. C'est au milieu des sourires, des fleurs, des compliments courtois et affectueux que la journée débuta. La Salle des assises fut occupée jusqu'au dernier banc.

M. l'abbé Savoy, président, ouvrit la séance par le traditionnel salut de bienvenue.

L'approbation des comptes et la réélection du comité cantonal et des vérificateurs des comptes se firent sans incident. Morat fut choisi comme lieu de la prochaine réunion.

On aborda ensuite la discussion du travail mis à l'étude: *L'activité spontanée à l'école primaire*.

Le sujet fut exposé par M. Grandjean, instituteur à Romont, faisant fonction de rapporteur général. Une discussion nourrie suivit le rapport.

Au milieu d'un chaud débat, la voix grave de la cloche de midi vint avertir que l'heure du banquet était là. La séance fut levée. On se rendit dans la salle du Casino, à peine assez vaste pour abriter les trois cents convives.

A la table d'honneur avaient pris place S. Exc. Mgr Besson, M. le chanoine Petit, vicaire général de Genève, M. Musy, conseiller fédéral, M. Piller, directeur de l'Instruction publique, M. Oehl, recteur de l'Université, M^{me} Eugène Grand, marraine du drapeau de la Société d'éducation, M. Grand, conseiller national, M. Chatton, conseiller d'Etat, M. le préfet Bondallaz, M. Jambé, directeur des écoles de Romont, MM. les membres du clergé de Romont, M. Barbey, chef de service, les délégués du conseil communal de Romont, Mgr Beck, les R. Pères Vital et Marc, du couvent des Capucins de Romont, de nombreux membres du clergé, M. Crausaz, inspecteur scolaire, MM. Barbey et Overney, professeurs à Hauterive, etc.

Le repas, préparé par M. Auderset, fut excellent. M. l'abbé Savoy ouvrit la partie oratoire en saluant les convives, tout particulièrement les hautes autorités religieuses et civiles. Les discours se succédèrent sous la direction d'un major de table qui donnait l'exemple de l'éloquence et de l'à-propos et qui montra un tact parfait, M. le professeur Chatton. Il inaugura sa tâche en donnant lecture de télégrammes et de lettres de M. Fragnière, directeur à Hauterive, de M. Thomas, président de la Société d'éducation valaisanne, de M. Python, juge fédéral, de M. Glasson, président du Grand Conseil, et de M. Oberson, président du tribunal de la Glâne.

M. Jambé, directeur des Ecoles de Romont, exprima la joie de la ville de Romont de revoir dans ses murs la belle phalange des éducateurs fribourgeois. Il exprima le vœu que la réunion de ce jour fût fructueuse et qu'elle marquât un nouveau progrès dans la noble cause de l'Instruction et de l'éducation dans notre cher canton de Fribourg.

La commune de Romont offrit le vin d'honneur. Un chœur: *Sourires printaniers*, prestement enlevé par les maîtres de l'arrondissement de la Glâne, sous la direction de M. Pillonel, ravit les convives.

M. Piller, directeur de l'Instruction publique, exprima ses hommages à S. Exc. Mgr Besson et à M. Musy, conseiller fédéral, qui avaient fait trêve à leurs occupations absorbantes pour venir donner au corps enseignant fribourgeois un nou-

veau témoignage de leur sympathie. Il assura l'assemblée qu'il accomplirait tout entière la tâche que le peuple fribourgeois lui a confiée le 28 janvier dernier. A l'heure actuelle, dit-il, nous avons plus que jamais besoin de personnalités. Les efforts des éducateurs doivent tendre à former des caractères. Ce qui fait la grandeur et la noblesse de la vie, c'est la lutte contre les obstacles et les difficultés, la persévérance dans l'effort et le travail. Pour remédier à la crise dont nous souffrons, il faut avant tout s'opposer à l'invasion des miasmes délétères d'une idéologie antichrétienne. Notre mission, à nous, Fribourgeois, est de montrer ce que doit être un Etat chrétien. Au défatisme, nous devons opposer l'optimisme. Nous devons apprendre à mieux nous connaître, à mieux nous entendre, à collaborer plus loyalement pour assurer notre bonheur réciproque, pour mieux vivre notre destinée sous le regard de Dieu.

Une ovation accueillit le magistral discours de M. Piller. Les instituteurs de la Singine firent à l'assistance la surprise d'un chœur superbe: *Dimanche de printemps*.

Son Exc. Mgr Besson remercia M. Piller pour les paroles si fortes et si sages qu'il venait de prononcer et le félicita d'offrir en sa personne un bel exemple de personnalité. Mgr Besson félicita le corps enseignant fribourgeois pour son dévouement à sa tâche et son esprit chrétien. Les instituteurs peuvent compter sur l'appui du clergé et de l'évêque du diocèse.

De longues acclamations accueillirent la réconfortante allocution épiscopale.

M. le conseiller fédéral Musy releva tout d'abord les mérites de l'instituteur et dit tout le réconfort que lui procurait la réunion de ce jour. Il exhorta les maîtres à toujours avoir confiance, car le sort du peuple suisse est meilleur que celui du reste du monde. Faisant allusion aux différents « fronts », il déclara que le peuple suisse devait rester indéfectiblement fidèle à l'idéal fédéraliste et démocratique de ses ancêtres et ne pas laisser s'acclimater des idées étrangères à nos conceptions nationales. Ce qu'il faut, c'est une rénovation, une réorganisation de la vie économique et politique. Le devoir des éducateurs est de préparer la jeunesse à cette évolution et de la rendre apte à faire généreusement son devoir civique.

Le discours de M. Musy déclencha une tempête d'applaudissements.

Sur la scène, quelque chose se préparait. Bientôt, le rideau se leva sur un décor féerique de forêt, dans lequel évoluaient les acteurs du délicieux festival scolaire, composé pour la circonstance par M. le préfet Bondallaz. Les spectateurs ont vivement goûté cette légende, où la gaieté et le lyrisme font le plus heureux ménage. La spontanéité et l'entrain des interprètes ont été unanimement appréciés.

Les chœurs, dirigés par M. le chanoine Bovet, furent un vrai régal. Cette charmante idylle pastorale est une fleur d'art local délicieuse de simplicité et d'originalité.

Des gerbes de fleurs furent offertes à l'auteur, M. Bondallaz, et au compositeur de la partie musicale, M. le chanoine Bovet. A la fin du spectacle, M. le conseiller d'Etat Piller ne put résister au désir de reprendre la parole pour rendre hommage aux hommes de talent qui avaient assumé la lourde et délicate tâche de la préparation de cette si belle fête. Il exprima sa reconnaissance au comité d'organisation et tout particulièrement à M. le préfet Bondallaz, aux autorités, au comité de la Société d'éducation et à son président, aux membres du corps enseignant, aux acteurs et aux choristes du festival, aux collaborateurs des districts et au rapporteur général, à M. Thoos, l'auteur des merveilleux décors, à M. l'architecte Dumas, à M. le chanoine Bovet, enfin, à l'hospitalière population romontoise qui a fait de cette journée l'une des plus belles qu'ait vécues la Société d'éducation.

Un télégramme de sympathie fut adressé à M. Perrier, à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire.

Collision fatale

Une collision s'est produite samedi, à la croisée de la route de Faoug et du chemin des Prés-Verts, entre l'automobile de M. Francis Berthoud, d'Avenches, et la motocyclette de M. Louis Collaud, fils du tenancier du café du Grutli, à Saint-Aubin (Fribourg). Ce dernier venait de Berne. Violentement projeté à terre, il a été relevé avec une fracture ouverte de la jambe gauche. Il reçut les premiers soins de M. le docteur Ruffy, qui ordonna son transport à l'hôpital de Meyriez; là, il fallut malheureusement procéder à l'amputation du pied.

L'accident s'est produit à l'endroit même où le père de M. Berthoud fut victime d'une collision semblable qui entraîna sa mort. Le lieu est dangereux: le chemin des Prés-Verts, avec une maison de chaque côté, débouche à angle droit sur la grande route Lausanne-Berne, artère des plus fréquentées.

Concert au kiosque à musique

La Mutuelle chantera ce soir, jeudi, dès 9 h. 1/2, au kiosque à musique, si le temps est favorable.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

F.-C. Fribourg. — Demain soir vendredi, 14 juillet, assemblée des membres actifs. Présence indispensable.

« Mutuelle ». — Répétition générale, à 20 h. 1/2, au local, pour concert de samedi soir.

DERNIERE HEURE

La traversée de l'Atlantique par l'escadrille italienne

Rome, 13 juillet.

L'agence Stefani publie le rapport télégraphique transmis, cette nuit, à 23 h. 45, par le général Balbo au chef du gouvernement:

« Ce matin, dit le général, nous sommes partis de Reykjavik non sans difficulté, en raison de la direction des vents qui nous a obligés à faire une longue manœuvre de remorquage. Les prévisions du temps étaient mauvaises pour la première partie du parcours, tandis qu'un temps sans nuages était annoncé sur la côte du Labrador. Ce sont ces informations qui m'ont décidé à donner l'ordre du départ. Les deux premières heures de vol ont été très difficiles. La visibilité était nulle, le ciel était couvert et des nuages bas se traînaient jusqu'à la surface de la mer. Nous avons été obligés de naviguer à fleur d'eau. De la troisième à la cinquième heure, le vol a été des plus difficiles. Le brouillard était si épais qu'on ne voyait même pas l'extrémité des ailes. Pour éviter la formation de la glace sur les appareils, nous sommes descendus à une altitude de cent mètres seulement et sur une distance de mille mètres. Puis nous avons eu la chance de trouver un ciel clair à l'altitude de huit cents mètres. Le vol a été ainsi facile. De la dixième à la douzième heure, nous avons volé par un temps presque clair et une mer agitée. Le vent contraire a entravé la marche des appareils, qui n'ont guère dépassé cent kilomètres à l'heure et sont arrivés à Cartwright en formation de trois. Les équipages ont été à la hauteur de leur tâche. »

Cartwright, 13 juillet.

Le dernier appareil de l'escadrille est arrivé à 17 h. 30 (heure locale). Le trajet entre l'Islande et le continent américain n'a été marqué d'aucun incident.

Rome, 13 juillet.

Les journaux publient, ce matin, les premiers câblogrammes sur l'arrivée de l'escadre italienne au Labrador. Les hydravions ont été salués par trois navires ancrés dans le port, l'*Alice*, italien, le *Jenning* et le *Blue Peter*.

Le général Balbo a été salué, à son arrivée, par le colonel Barba, commandant de la base navale, et par l'état-major de l'*Alice*. Le général et tous les membres de l'équipage portaient la chemise noire.

Les journaux relèvent que les escadrilles italiennes ont survolé l'Atlantique dans sa partie la plus difficile. Elles ont mis onze heures et demie pour effectuer une distance de deux mille quatre cents kilomètres, sur un parcours difficile et par des vents contraires.

Rome, 13 juillet.

Des manifestations imposantes ont été organisées dans toutes les villes d'Italie aussitôt que fut connue l'heureuse arrivée de l'escadre italienne au Labrador.

A Milan, un grand cortège a eu lieu auquel prirent part aussi les ouvriers des usines Isotta Fraschini qui ont fabriqué les moteurs des vingt-quatre hydravions.

La carence allemande

Londres, 13 juillet.

(Havas.) — A la suite des protestations soulevées par le comité des créanciers à long terme et à moyen terme de l'Allemagne contre les dispositions de la loi du 9 juin 1933 suivant lesquelles le paiement en marks constituerait un règlement valable d'une dette remboursable en devises étrangères, de nouveaux échanges de vues ont eu lieu entre les représentants des porteurs étrangers et ceux de la Banque du Reich. Suivant une déclaration faite par la Reichsbank, les dispositions prises en vue des règlements à effectuer au cours des six prochains mois donnent dans une large mesure satisfaction au point de vue des créanciers.

La signature du pacte à quatre

Paris, 13 juillet.

On mande de Rome au Temps: On se souvient que, lorsque le pacte à quatre fut paraphé, le gouvernement français communiqua le traité aux puissances de la Petite-Entente en l'accompagnant d'un memorandum affirmant que, en cas de retour à la procédure de révision, la France exigeait le consentement unanime des intéressés.

Là-dessus, le gouvernement allemand envoya à Rome une note dans laquelle il déclarait ne pas être d'accord avec le point de vue français. Cependant l'objection allemande ne fut pas accompagnée d'une démarche diplomatique. On dit même que le gouvernement du Reich aurait fini par considérer sa note comme nulle et non avenue.

Quoi qu'il en soit, il semble que, à cette heure, les difficultés soulevées par Berlin soient applanies. Le gouvernement allemand est prêt à ratifier l'accord de Rome.

De son côté, le gouvernement britannique ne fait aucune difficulté d'apposer sa signature au bas de cet acte diplomatique.

Il est donc probable que la formalité de la signature se déroulera l'un de ces jours prochains.

On avait espéré un instant à Rome que les chefs des quatre gouvernements assisteraient à la cérémonie, mais des difficultés de tous genres se sont dressées contre cette éventualité. L'aposition de la signature aura donc lieu vraisem-

blablement en dehors de toute solennité, en la seule présence du chef du gouvernement italien et des ambassadeurs d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

L'Eglise évangélique allemande

Berlin, 13 juillet.

La nouvelle Eglise évangélique du Reich aura à sa tête un évêque et une sorte de ministère. Ce ne sera pas une Eglise d'Etat, afin de faciliter les liens avec les Eglises allemandes en dehors du Reich. C'est ainsi que l'Eglise évangélique d'Autriche en fera partie. Celles des Allemands de Bohême, de Roumanie, de Yougoslavie, des pays baltes, etc., seront en rapports étroits avec l'Eglise évangélique du Reich.

Démission de M. von Bismarck

Berlin, 13 juillet.

M. von Bismarck, petit-neveu du prince de Bismarck, a résigné son mandat de député à la Diète de Prusse.

M. von Bismarck, qui était, il y a quelques mois, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur de Prusse, appartenait au parti national-allemand, récemment dissous. Il était chef des Jeunes Nationales-allemandes (*Bismarck-Jugend*) et avait été appréhendé lors de la récente action de police contre ces organisations.

Attaques contre M. Adenauer

Berlin, 13 juillet.

Un organe hitlérien de Cologne accuse aujourd'hui M. Adenauer, ancien maire de la ville, de haute trahison.

Il aurait, dans un discours prononcé le 1^{er} février 1919, déclaré que la meilleure garantie de sécurité pour la France serait la possession de la rive gauche du Rhin. Il se serait également déclaré partisan d'un démembrement de la Prusse et de l'annexion par la France de la Rhénanie ou de la création d'une république rhénane indépendante qui aurait joué le rôle d'Etat-tampon entre la France et l'Allemagne.

L'antisémitisme hitlérien

Berlin, 13 juillet.

214 notaires juifs prussiens ont été destitués en vertu de la loi excluant les juifs du corps des fonctionnaires.

Le canot automobile du professeur Einstein a été confisqué, ainsi que ses autres propriétés.

Collision sur mer

New-York, 13 juillet.

(Havas.) — Le paquebot *City of Baltimore*, allant à Hambourg, est entré en collision avec le pétrolier *Beacon*, dans la baie de Chesapeake, à 30 milles de Baltimore. Un garde-côtes a reçu un message du *City of Baltimore* demandant de l'aide pour débarquer ses passagers. A la suite de la collision, le pétrolier donnerait fort probablement de la bande.

Un accident au Cervin

Aoste, 13 juillet.

Trois jeunes gens de la vallée d'Aoste, qui faisaient l'ascension du Pic Tyndall, au Cervin, ont fait une chute sur le glacier inférieur et ont été tués. Ils cherchaient à devancer, dans cette difficile ascension, un groupe d'alpinistes étrangers, Suisses, Hollandais et Japonais, qui entreprendront l'ascension le 1^{er} août.

Le temps

Paris, 13 juillet.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures: ciel demi à trois-quarts couvert, avec éclaircies; vent du secteur sud-est faible à modéré; température en hausse.

FRIBOURG

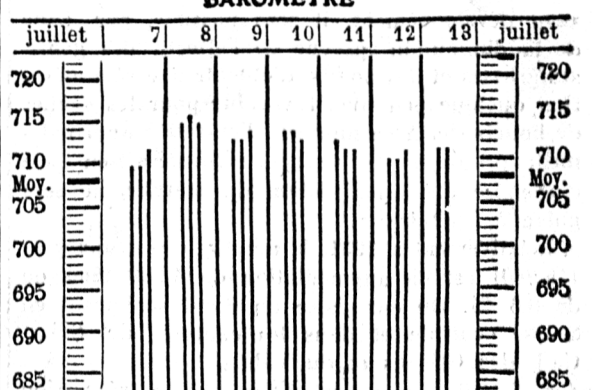
Une alerte d'incendie

On nous écrit: Hier matin, mercredi, des voisins aperçurent de la fumée qui sortait de la toiture de l'hôtel de la Belle-Croix, à Romont. Ils avertirent le tenancier qui ne tarda pas à constater que le feu avait pris au galetas. La pourtraison commençait déjà à flamber. La cheminée avait sauté et par la brèche des flammes s'échappaient ayant déjà consumé un dépôt de débris qui se trouvait à proximité du foyer. On fit usage d'extincteurs en attendant l'arrivée des hommes du poste de premier secours. Grâce à l'activité déployée, on put maîtriser le feu avant qu'il ait occasionné des dégâts trop importants.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

13 juillet

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

juillet	7	8	9	10	11	12	13	juillet
7 h. m.	18	18	17	18	18	18	17	7 h. m.
11 h. m.	24	23	21	22	22	20	21	11 h. m.
7 h. soir	25	24	22	21	22	14		7 h. soir

Le recensement du bétail suisse

Un recensement du bétail suisse a eu lieu le 21 avril.

Le nombre des possesseurs de bétail bovin (195,000) a augmenté de 2600, en chiffres ronds, depuis 1931. Dès lors, il apparaît certain que la régression si forte enregistrée durant la période quinquennale 1926/1931 est arrivée à un point mort, du moins pour l'ensemble de la Suisse. En tenant compte des petites oscillations normales, on peut même constater l'esquisse d'un mouvement inverse dans quelques cantons. Outre les Grisons, le Tessin et le Valais, les cantons de Berne, de Neuchâtel et de Soleure, notamment, indiquent un développement sensible de l'exploitation des bovins. Pour Berne, on l'observe dans l'Oberland et davantage encore dans les districts jurassiens où l'industrie horlogère a une grande extension. De même, quelques-unes des principales communes horlogères soleuroises voient augmenter le nombre des possesseurs de bovins; très probablement, des personnes éliminées de la production industrielle par suite du chômage ont repris l'exploitation du bétail, abandonnée au moment où la fabrication était plus intéressante. Seul le canton de Zurich indique un recul notable des possesseurs de bovins.

L'effectif bovin (1,684,000 têtes) s'est accru dans tous les cantons depuis 1931. L'augmentation totale se monte à 75,000 têtes, soit à 4,7 %. Dans le Tessin et la partie nord-ouest de la Suisse, l'accroissement varie entre 7 et 13 %, tandis qu'il n'est que de 1, respectivement de 1,9 % dans les cantons de Fribourg et de Soleure.

Si l'on considère les diverses catégories d'âge et d'utilisation du bétail, les modifications apparaissent beaucoup plus accentuées, et parfois même sont contraires à celles que l'on enregistre pour l'ensemble du troupeau bovin. C'est ainsi que le nombre des vaches laitières a augmenté en général, que l'effectif du jeune bétail de plus d'un an et des animaux à l'engrais s'est notablement élevé, tandis que les veaux d'élevage sont en forte régression.

L'effectif des vaches laitières, qui comprend 913,000 têtes, a augmenté de 44,500 (5,1 %) depuis 1931. On enregistre ainsi un développement jamais atteint pour le bétail servant à la production laitière; cette tendance peut s'accroître encore au cours de l'hiver prochain étant donné le nombre des génisses, sauf le cas où une grande partie de celles-ci seraient livrées à la boucherie ou vendues à l'étranger.

A l'exception du canton de Lucerne, l'effectif des vaches laitières est partout en progression. Cet accroissement est plus particulièrement prononcé en Suisse occidentale, dans le nord-ouest du pays et dans les cantons de Zurich, de Schaffhouse, des Grisons, de Thurgovie et du Tessin. On connaît les effectifs de quelques cantons en 1932, grâce aux recensements cantonaux annuels. Les modifications survenues ne se répartissent pas d'une manière uniforme dans le temps. C'est ainsi que l'augmentation du nombre des vaches s'est produite dans le canton de Berne principalement durant l'année 1932/33, et en Obwald presque exclusivement en 1931/32; ailleurs, dans les cantons d'Argovie, de Vaud et de Neuchâtel, les accroissements se répartissent à peu près également sur les deux années.

Un plus grand effectif en vaches et, concurrentement, une forte réduction de l'élevage des veaux durant le dernier hiver, sont les causes principales de la pléthore laitière des mois écoulés. Cette extension de la production a été provoquée premièrement par le fait que la vente du lait était — malgré la baisse de son prix — encore plus rémunératrice que l'élevage et l'engraisement; elle fut favorisée durant ces dernières années par le bon marché relatif des fourrages concentrés; les agriculteurs enfin ont voulu compenser les bas prix des produits de l'exploitation bovine par l'accroissement du volume de la production. Par ailleurs, l'augmentation du nombre des vaches est aussi une conséquence des difficultés qu'il y a d'écouler le bétail de boucherie. Un assainissement automatique de la situation n'interviendra guère avant une année et demie ou deux ans, lorsque les jeunes élèves préparés actuellement ne seront plus assez nombreux pour remplacer les vaches destinées à l'étal. Une telle adaptation peut naturellement être retardée si l'agriculteur prolonge le temps de garde des vaches à éliminer de la production. Toutefois, pour autant que l'effectif porcin ne subisse pas d'ici-là un nouveau développement, il sera possible, par suite de la diminution prévue de l'effectif des génisses grasses et des bœufs, d'obtenir une rémunération quelque peu plus favorable pour les vaches de boucherie. A ce moment, l'entretien anormalement prolongé de vaches réformées, en vue d'attendre une amélioration du marché, ne sera guère à craindre.

Relativement à 1931, le nombre des veaux gras (16,880) est en augmentation de 4,900 têtes ou de 8,6 %. On enregistre un recul seulement en Suisse centrale et dans les cantons de Saint-Gall, des Grisons et du Valais.

L'effectif des veaux d'élevage, en régression de 40,800 têtes ou de 18,1 % comparativement à 1931, atteint actuellement le chiffre de 184,500 têtes. L'élevage a été limité dans l'ensemble du territoire suisse; les Grisons seuls font exception. L'intensité de la réduction varie d'ailleurs d'un lieu à l'autre. Elle est la plus accen-

tuée dans les cantons de Thurgovie, de Bâle-Campagne, ainsi que dans les grands cantons du plateau: Zurich, Lucerne, Fribourg, Soleure et Argovie. Cette régression entraînera un rétrécissement de l'offre de génisses dans une année ou deux.

L'effectif du jeune élevage de six mois à une année (111,200 têtes en 1933) ne s'est guère modifié pour l'ensemble de la Suisse (augmentation de 2,6 % seulement). L'accroissement est notable en Suisse centrale, tandis que les Grisons se signalent par une diminution relativement forte. D'après ces données, la limitation de l'élevage est donc intervenue ici un peu plus tôt que dans les autres cantons; c'est pourquoi, dès maintenant, l'élevage des veaux y est repris vigoureusement.

L'accroissement de l'effectif des génisses est un fait général. Celles de 1 à 2 ans (215,400 en 1933) sont en augmentation de 27,000 ou de 14,2 %. Les génisses de plus de 2 ans, au nombre de 127,700, ont relativement plus augmenté encore, soit de 23,7 %. Les génisses de 1 à 2 ans sont plus nombreuses particulièrement en Suisse centrale, dans le nord-ouest du pays, ainsi que dans le Tessin. Pour les génisses plus âgées, la Suisse centrale de nouveau, puis les cantons de Berne, de Soleure et d'Appenzell, indiquent des accroissements supérieurs à la moyenne.

Les taureaux d'élevage de 1 à 2 ans sont au nombre de 26,400, soit 2480 de moins qu'en 1931. Remarquons cependant que les taureaux servant à la monte et les taureaux gras ne sont pas toujours recensés d'une manière identique. L'effectif des taureaux d'élevage de plus de 2 ans a passé de 3360 à 11,000. L'augmentation est particulièrement accentuée dans les cantons du Plateau, si bien qu'il est probable que les possesseurs ont indiqué dans cette catégorie un certain nombre de taureaux destinés à la boucherie.

La forte extension donnée à l'engraisement du bétail trouve son expression dans l'augmentation du nombre des bœufs de 1 à 2 ans (augmentation de 6900 têtes ou de 56,4 %) et des bœufs de plus de 2 ans (augmentation de 4300 têtes ou de 44,9 %). Dans quelques cantons seulement, cette catégorie fournit des effectifs inférieurs à ceux enregistrés en 1931; le développement reste au-dessous de la moyenne dans les cantons de Zurich et du Tessin. Les bœufs de 1 à 2 ans sont au nombre de 19,200; tandis que la catégorie plus âgée (plus de 2 ans) englobe 13,780 têtes.

Le nombre des possesseurs de porcs a rétrogradé de 15,000, soit de 10 % depuis 1931. Le recul atteint en premier lieu les petits agriculteurs, qui souvent ont abandonné la production en vue de la consommation domestique ou qui tardent à se procurer les jeunes porcs destinés à l'engraisement, par suite de l'insécurité des prix.

L'effectif porcin se monte à 897,400 têtes. La diminution de 3 %, depuis 1931, peut être considérée comme faible. Les modifications varient d'ailleurs suivant les régions. Dans quelques-uns des principaux centres d'exploitation des porcs, on enregistre même des effectifs plus élevés en 1933 qu'en 1931. Il en est ainsi, notamment en Suisse orientale, pour Thurgovie, Saint-Gall et Appenzell. Dans les cantons d'Argovie et de Lucerne également, on compte davantage de porcs en 1933. Par contre, on constate une diminution d'une certaine importance dans le canton de Berne et en Suisse occidentale. Cependant, même pour les cantons indiquant actuellement des effectifs supérieurs à ceux de 1931, on peut admettre que l'exploitation des porcs a diminué depuis le printemps 1932, époque à laquelle elle atteignit son maximum. Si plusieurs cantons ont des effectifs supérieurs à ceux de 1931, c'est que l'augmentation survenue entre temps y avait fortement dépassé la moyenne de la Suisse; peut-être aussi la régression comparativement à l'effectif maximum y fut-elle plus lente qu'ailleurs, ou, enfin, il est possible qu'un nouveau développement de l'élevage porcin soit intervenu.

La diminution si prononcée du nombre des possesseurs montre que l'exploitation des porcs en 1933 se concentre, plus qu'en 1931 dans les grandes entreprises. On a recensé nombre de grandes porcheries industrielles, dont quelques-unes gardent de 600 à 1000 porcs.

L'effectif porcin est actuellement encore bien supérieur à la moyenne, ce qui continuera à influencer défavorablement l'écoulement d'autres espèces de bétail de boucherie.

Les porcs à l'engrais (247,000) sont un peu plus nombreux qu'en 1931. L'augmentation n'est notable que dans quelques cantons, soit Berne, Lucerne, Nidwald et Saint-Gall, tandis que dans les autres régions, le nombre des porcs à l'engrais s'est à peine modifié depuis 1931.

L'effectif des porcelets de 2 à 6 mois (328,000) a diminué de 5,9 % depuis 1931. Remarquons que près de la moitié de ce recul est dû au canton de Berne, tandis que Thurgovie, par exemple, indique des effectifs sensiblement plus élevés qu'en 1931.

L'effectif des cochons de lait jusqu'à 2 mois (237,000) est aussi en régression, de 10,000 têtes ou de 4,1 %. La diminution se concentre presque exclusivement sur les cantons de Berne, de Fribourg et de Vaud, tandis que Thurgovie et Lucerne indiquent davantage de gorettes qu'en 1931. Ainsi l'on voit que, dans certaines contrées, cet élevage s'est de nouveau fort développé durant ces derniers mois.

Dans l'ensemble de la Suisse, l'offre des porcs restera forte ces temps prochains; étant donnés les effectifs si importants en porcelets et en gorettes surtout, elle aura plutôt tendance à augmenter au cours de l'hiver. Naturellement, on enregistrera des différences et même des mouvements contraires suivant les régions, mais ils ne modifieront pas essentiellement la tendance générale. Dans quelle mesure les abattages à domicile effectués en automne et l'offre des veaux de boucherie influenceront-ils le marché? On ne peut le dire exactement. Le développement du jeune élevage dans l'exploitation bovine exercera également une influence dominante sur ces conditions. Mais la durée de l'état de dépression des prix sur le marché des porcs dépendra avant tout de l'évolution des élevages porcins dans le courant de cet été. Remarquons à ce sujet que le nombre des truies (81,400) n'a que très peu diminué depuis 1931, et qu'il reste encore supérieur à la moyenne; depuis quelque temps, on constate même un accroissement, et cela notamment dans les deux Appenzell, en Thurgovie et en Argovie.

A l'occasion du recensement bovin et porcin, quelques cantons ont effectué un relevé du nombre des moutons et des chèvres. Dans le canton de Berne, les chevaux ont également été dénombrés. L'effectif chevalin est en légère régression dans ce canton, au regard de 1931; notons, par contre, l'augmentation du nombre des juments poulinières. Il est particulièrement intéressant de constater aussi un développement de l'élevage ovin dans le canton de Saint-Gall. L'effectif caprin a de nouveau diminué quelque peu dans l'ensemble des cantons où il a été observé.

RADIO

Vendredi, 14 juillet

Radio-Suisse romande

6 h. 15 (de Lausanne), leçon de gymnastique. 10 h. (de Neuchâtel), fête de la jeunesse. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, gramo-concert. 16 h. 30 (de Genève), pour madame. 19 h., *Le basket-ball*, par M. Mottaz. 19 h. 30 (de Lausanne), *La revue politique de la semaine*. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15 (de Fribourg), concert par la Landwehr (directeur M. Gaimard, professeur): *Marche du « Songe d'une nuit d'été »*, de Mendelssohn. *Le barbier de Séville*, ouverture, de Rossini. *La voix des cloches*, de Luigi. *Eternel printemps*, valse, de Popy. 22 h., Marcéau, accordéoniste virtuose et orchestre Baby, de Lausanne.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique enregistrée. 21 h. 10 (de Berne), soirée populaire avec le Jodler-Club Edelweiss de Berne et l'Echo du Thunersee.

Radio-Suisse italienne

20 h. 30, musique de chambre. 21 h. 15, concert de chant et d'orchestre. 22 h. 30, musique de jazz. Stations étrangères
Munich, 20 h., sérénades. Leipzig, 21 h. 15, soirée d'opérettes. Vienne, 19 h. 20, fragments d'opéras. Radio-Paris, 20 h., musique militaire enregistrée. 20 h. 45, musique populaire de France. Poste Parisien, 20 h. 35, marches et chansons des soldats de ment. Strasbourg, 16 h. 40, arrivée du tour de France à Aix-les-Termes. 20 h. 30, festival patriotique donné par l'Harmonie municipale de Metz.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

La famille Gaspard Binz-Soell, à Fribourg, se fait un devoir d'exprimer publiquement ses sincères remerciements pour la bienfaisante et chrétienne sympathie qui lui a été témoignée durant la maladie et lors du décès de M. Gaspard Binz, son fils et frère bien-aimé. Un merci tout spécial à ceux qui lui ont procuré le précieux réconfort de leurs prières ou de l'offrande d'une sainte messe. Sa reconnaissance va également aux nombreuses personnes qui ont pris part aux obsèques, surtout à la Société des artilleurs fribourgeois et à la Société romande de Berne, ainsi qu'aux généreux donateurs de fleurs et de couronnes.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A.

Fribourg

Cercueils - Couronnes Automobiles funéraires

Vendredi matin

Grand arrivage de BEAUX ABRICOTS

pour confitures et bocaux, que nous mettrons exceptionnellement en vente au prix tout-à-fait bas de 55 ct. le kg. par cageot (poids brut)

Magasin GALMES frères, primeurs

Avenue de la Gare, 5 Rue de Lausanne, 57
9.01 9.03

Profitez de cette grande occasion

†

Monsieur et Madame Pierre Clément et ses enfants, à Praroman, Zénaux, Sédeilles, Cousset, Semsaes, Cuba (Amérique), ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte si douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François CLEMENT

leur cher et regretté fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé pieusement à l'âge de 25 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Praroman, vendredi, 14 juillet, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. Priez pour lui.

†

La Société de Musique « L'Avenir », le Mouret, fait part du décès de son très regretté

membre actif

Monsieur François CLÉMENT

L'enterrement aura lieu à Praroman, vendredi, 14 juillet, à 9 h. 1/2.

Dimanche, 16 juillet

à

l'auberge de Posieux

JEU du TONNEAU

GRAND CONCERT

Invitation cordiale.

Le tenancier.

Dès demain
au
CINEMA ROYAL



Les Trois Mousquetaires

A LOUER

A CRESUZ

(Gruyère), chalet meublé
6 lits. 2503 B
S'adr. à Mmes Moinat,
La Savinière, Cresuz.

J'offre une

vache

à garde

S'adresser à Publicitas,
Fribourg, sous chiffres
P 13228 F.

Jeune chauffeur

expérimenté demande
place. Petits gages.
S'adresser sous chiffres
P 40749 F, à Publicitas,
Fribourg.

On demande un bon

VACHER

pour tout de suite ou date
à convenir.
S'adresser sous chiffres
P 13220 F, à Publicitas,
Fribourg.

A VENDRE

1 maison d'habitation
grange, écurie, jardin, en-
viron 1 pose de terrain
attenant avec nombreux
arbres fruitiers. 13223
S'adresser à
Fr. Meuwly, Belfaux.

Box

pour auto, à louer.

S'adresser au garage
HENSELER frères, rue
du Nord. 58-4

Personne dans la quar-
taine demande rempla-
cements de 40748

CUISINIÈRE

ou autres. S'adresser:
rue du Progrès, 8, Beau-
regard, 40748

Personne

catholique peut se créer
une existence avec un
produit breveté, déjà lancé
partout, excepté Fribourg.
Adresser offres sous
chiffres P 3210 C, à Publi-
citas, Fribourg.

Pension-famille,
en Gruyère,

PRENDRAIT

pensionnaires

en séjour d'été, bonne
nourriture, Fr. 2.60, 3.50
par jour. — Faire offres
sous P 2495 B, à Publi-
citas, BULLE.

On demande une

couturière

tout de suite. 13227
S'adresser chez
Zoré, tailleur,
Varis, 13.

A remettre, à Lausanne,

grand café

concert et dancing.
Téléphoner au 22.561,
Lausanne.

A LOUER

pour le 25 juillet, rue de
Lausanne, 11, 2me étage,

bel appartement

S'adresser à M. Ern.
Spicher, gérant, rue de
Lausanne, 30 13232

Plaque de St-Christophe

130, place Saint-Nicolas,
et Pérolles, 38, Fribourg.



Au Faisan Doré

J. AELLEN tél. 337
Rue du Tir, 15 Fribourg

Poissons extra frais

Vendredi matin et dès jeudi après midi

la livre		la livre	
CABILLAUD d'Islande	— 80	BONDELLES vidées	1.80
CABILLAUD danois	1.10	FERRAS vidés	2.—
FILET de CABILLAUD	1.—	BROCHETS extra	2.—
FILET DANOIS	1.20	SOLES PORTION	1.60
COLIN FRANÇAIS	1.80	SAUMON FRAIS	2.20

TRUITES VIVANTES et toutes spécialités comestibles

Salami de Milan extra, la livre Fr. 2.50

Pour les personnes éloignées, prière de se servir à notre banc, aux Cordeliers.

Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

A LOUER

bel appartement de 5 pièces, chambre de bain, balcon, etc., etc. Belle vue sur les Alpes. — Au café des Postes, rue du Tir, Fribourg. 12994

On demande
boulangier-pâtissier
expérimenté

Pas capable s'abstenir. Se présenter chez : M. Gachoud, rue de l'Hôpital. Tél. 1064.



Scieurs à volailles, depuis Fr. 3.50.
E. WASSMER S. A.

Séjour à Morat

On offre à louer une chambre et une cuisine meublées. 13230 S'adresser à C. Tamone, peintre, à Morat.



Pendant la canicule

Pour vous désaltérer, faciliter la digestion, buvez de l'eau minéralisée avec les poudres "Auto-Lithinés" du Dr Simon. Fraîche, pétillante, digestive et gazeuse, est l'eau préparée avec les véritables poudres "Auto-Lithinés" du Dr Simon.

Bien exiger :

AUTO-LITHINÉS
du Docteur SIMON



La boîte de 10 Poudres pour préparer 40 litres d'eau minéralisée Fr. 1.75 Dans toutes les Pharmacies.

Pour les personnes qui désirent le produit sans lithine, nous préparons les "AUTO-MINÉRALES" du Dr Simon

dont les effets digestifs et rafraîchissants sont absolument identiques aux Auto-Lithinés du Dr Simon.

La boîte de 10 poudres : 1.75

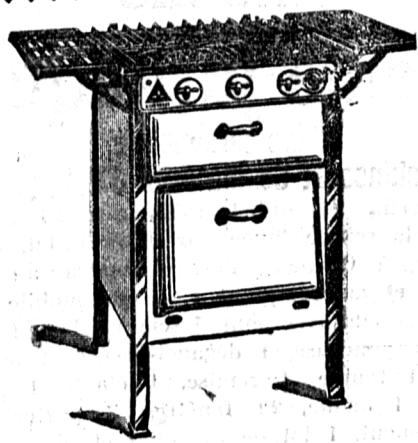
Vente en gros : PHARMACIE PRINCIPALE, GENEVE.

Alfred KOHLI
- FRIBOURG -

CHAUFFAGES CENTRAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES
VENTILATION
CHAUFFAGES D'EGLISES
BRULEURS A MAZOUT
SALLES DE BAINS — BUANDERIES
SE RECOMMANDE pour la vérification et revision de toutes installations de chauffages, ainsi que pour toutes réparations. Prix très avantageux. Devis sans engagement.
— TRAVAUX SOIGNÉS —
Bureaux techniques
RUE D'OR, 106 TEL. 11.34

Mise d'hôtel

Le lundi 24 juillet prochain, dès 13 heures, le conseil communal de Prez-vers-Noréaz exposera en mise publique, son hôtel de la Cigogne, pour une période de 3 à 6 ans, avec entrée en jouissance le 1er janvier 1934. Les dépendances de l'hôtel comprennent : grange, écurie, assots, remise et environ 8 poses de terre de première qualité. Seul établissement dans la commune, près de l'église et sur route très fréquentée. 13224 Par ordre : Le secrétaire.



Le Rêve — Eskimo

SARINA — SENKING
Reprise des vieux potagers

E. WASSMER, S. A., Fribourg

Tapis et linoléum

Nous offrons en ce moment une quantité de descentes de lit, carpettes et milleux de salon, coupons de tapis et de linoléums,

avec UN GRAND RABAIS

Maison COMTE & Co
Fribourg

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du film à grand succès
EMBRASSEZ-MOI
avec Georges Milton (Bouboule)
Dès demain
UN NOUVEAU FILM TRÈS GAI
CE COQUIN DE MORIN

A vendre faute d'emploi
Limousine Ansaldo, carrosserie suisse GAN-GLOFF, forme moderne, tôlée, peinture au Duco, état de neuf, intérieur soigné, 4-5 places. 6 roues montées pneus grande dimension avec pare-clous. Moteur et mécanisme à l'état neuf, toujours soignés. Equipement électrique moderne approuvé au dernier contrôle cantonal des autos. Accessoires et outillage complet.
Prix de vente au comptant : Fr. 2400.—
S'adresser : G. BISE, Aménagements, Grand-rue, 13, Fribourg. Tél 3.59. 13222

Contemporains 1876
DIMANCHE 16 JUILLET 1933
Dès 11 heures, au CAFÉ ROMAND
Réunion amicale
projet de constitution de société.
Apéritif. 13215

pata-sugo
pâtes aux œufs avec fine sauce, prête à l'emploi un repas substantielle pour 4 personnes coûtant seulement 85 cts.
en vente dans les bons magasins d'alimentation
Fabr. Wenger & Hug S. A. Gumligen & Kriens

Vélos

Accessoires et réparations bon marché, chez

DALER Frères
rue Neuve, derrière le grand café Continental.

Beaux vélos neufs garantis, depuis Fr. 115.—



Tuyaux caoutchouc
Lances brevetées, Arrosoirs

Nouveaux prix réduits
E. WASSMER, S. A. FRIBOURG

25 juillet

Encore un appartement disponible, 3 pièces, cuisine, bains, chambre de bonne, chauffage mazout bien exposé, avantageux. 13200
Pour renseignement s'adresser : Pérolles, 23, au 4^{me} étage, à gauche.

On demande, pour tout de suite un

Domestique

sachant faucher. S'adresser sous chiffres P 40747 F, à Publicitas, Fribourg.

PERDU

petit sac à main, soie noire, à l'avenue Weck-Reynold, devant Ecole de commerce. Prière de le rapporter à la police locale contre récompense.

Donnez maintenant vos p^r rép., transf., teinture A prix réd. chez **TIEFNIG**, Frib., 11, r. Romont, 1er, Maison de confiance.

MEUBLES
LA MAISON COMTE et Cie, à Fribourg
met en vente, pour la Saint-Jacques, quelques séries spéciales de
CHAMBRES A COUCHER noyer poli ou ciré
à Fr. 980.— 1.100.— et 1.200.—
Demandez nos salles à manger réclame, buffet moderne, table, chaises, divan et sellette
à Fr. 590.— et 550.—

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de
Shanghai-Express
TARIF RÉDUIT
Tél. 7.14

PRESSES à FRUITS
à Fr. 10.50
au comptant 5 % d'escompte

E. WASSMER, S. A., Fribourg

Imprimerie Saint-Paul
Impressions en tous genres

Jeune fille

cherche place dans famille parlant français, pour aider au ménage. Bons soins sont préférés à forts gages. Entrée : 1er ou 15 août. Offres sous chiffres P 13211 F, à Publicitas, Fribourg.

Estomac

Vous qui en souffrez ou d'une descente, portez une ceinture de qualité. Bas prix. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Commerce

A remettre, pour cause de santé bon petit commerce primeurs-épicerie, sur grand passage. Agences s'abstenir. 2144
Ecrire sous chiffres P 2144 M, à Publicitas, Montreux.

ON DEMANDE

une bonne fille, sachant faire la cuisine, pour un ménage de 4 personnes. Gages à convenir et entrée le 1er août ou plus vite. — Offres sous chiffres P 4187 J, à Publicitas, Saint-Imier.

FOURRURES
Manteaux dep. Fr. 150.—
Jaquettes » » 90.—
Renards » » 30.—

**INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX de tous
systèmes — CHAUFFAGE au Mazout
VENTILATION**

Ferblanterie — Couverture — Paratonnerres
Etudes et devis sur demande sans engagement.

Louis BARDY

Criblet 6-8 FRIBOURG Tél. 2.82

On demande une
Jeune fille
pour le ménage d'une tail-
leuse. Pourrait éventuelle-
ment apprendre le métier
sans frais. 40737
S'adr. à Mme Marie
Egger, Plentsch, St.-Ours.

A LOUER

à Corminboeuf, bel appa-
rtement de 4 chambres
avec jardin. Entrée à con-
venir.
S'adresser sous chiffres
P 13182 F, à Publicitas,
Fribourg.

Quelle personne
catholique, dévouée et de
toute confiance, de 32 à
42 ans, accepterait place
de ménagère auprès de
veuf avec 7 enfants? —
Faire offres écrites en in-
diquant l'âge et les pré-
tentions à **J. Leibzig,**
Marly-le-Grand. 40744

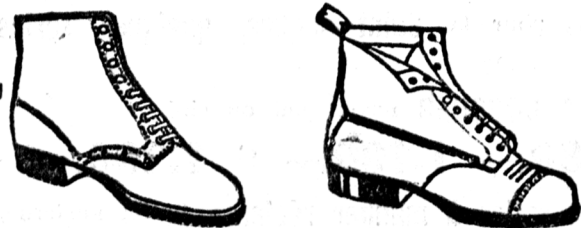
OUI C'EST POSSIBLE

de trouver ces temps les articles qui suivent à ces prix inconnus :

lits d'enfants, blancs, 140/70	Fr. 45.—
lits d'enfants complets, id.	80.—
poussettes de chambre non garnies,	depuis 19.—
poussettes de chambre, avec capote	depuis 27.—
poussettes de chambre complètes	depuis 60.—

Fr. BOPP, Ameublements

Rue du Tir, 8 Fribourg Tél. 7.63



21-10

**Nous envoyons franco
contre remboursement**

Soul. travail, fort ferrage, 1/2 soufflet,	Nos 40-47	Fr. 11.80
Soul. travail, empeigne chromée,	> >	Fr. 15.80
Soul. militaires, faç. ordonnance,	> >	Fr. 14.80
Soul. sport, noirs ou bruns, confortables,	> >	Fr. 16.80
Soul. de montagne, empeigne chromée	> >	Fr. 19.80
Bottines de dimanche, cuir box, 2 semelles,	> >	Fr. 9.80
Bottines de dimanche, doublées peau,	> >	Fr. 11.80

KURTH, Fribourg.
Département expédition

Jean SCACCHI

81, rue de Lausanne, Fribourg. Tél. 15.06

**Entreprise de travaux
de maçonnerie**

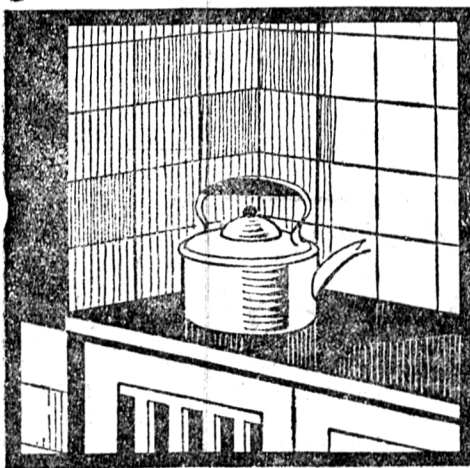
EN TOUS GENRES

13217 Devis sur demande. Se recommande.

A la même adresse, grande pension tessinoise.



**Quelle fête
pour les carreaux de
faïence!**



V59-0485F Sunlight S. A. Zurich

Jamais ils n'ont été aussi rapidement net-
toyés et leur éclat est sans pareil. VIM
enlève en effet toutes les souillures en un
clin d'oeil. A l'aide d'un peu de VIM
sur un chiffon humide, vous donnez un
éclat merveilleux aux poêles et aux murs
garnis de faïences. Meilleur que le savon
pour enlever les taches; meilleur que tout
autre produit pour nettoyer les faïences.

VIM ne raie pas...
Méfiez-vous des imitations!
Achetez les produits Sunlight

A vendre

pour cause de déménage-
ment, grand linoléum,
Cumulus 20 litres, glace
ovale, lavabo; le tout en
très bon état. 13208
S'adresser: rue des
Alpes, 26, 2me étage.

Fromager

sachant travailler seul, est
demandé tout de suite à
la laiterie de Villarsvivi-
riaux. 13178
Se présenter.

automobile

5 places. Belle occasion :
Fr. 2800.—. Facilités de
paiement. 45-15 B
Case postale No 44, Bulle.

Cuisinière

expérimentée **CHERCHE**
PLACE dans hôtel ou
restaurant. 40741
S'adresser par écrit à
Publicitas, Fribourg, sous
chiffres P 40741 F.

A LOUER

à Belfaux, près de la gare,
bel appartement de
4 chambres avec tout
le confort. Entrée à con-
venir.
S'adresser sous chiffres
P 13181 F, à Publicitas,
Fribourg.

TERRAIN

à bâtir.
A vendre, au centre du
village de Belfaux.
S'adresser sous chiffres
P 13183 F, à Publicitas,
Fribourg.

Pour les vacances
Cours particuliers de

mathématiques

Offres écrites sous chif-
fres P 40732 F, à Publi-
citas, Fribourg.

Docteur Glasson

ABSENT,
reprendra ses consultations le 24 juillet,
A SON NOUVEAU DOMICILE

Avenue de la Gare, 10

**HALLE AUX
MEUBLES
E. SUTER
FRIBOURG
147 Grandes Rames 165**

COMPAGNIE D'ASSURANCES
contre les accidents et la responsabilité civile
cherche

agent général

pour le canton de Fribourg, très au courant et
pouvant fournir les preuves d'une activité anté-
rieure. Discrétion.
Faire offres sous chiffres T 7806 X, à Publi-
citas, Genève.

A VENDRE, évent. A LOUER
dans le district de la Singine, bonne
auberge

seule dans le village, et un domaine de 17 poses,
terrain de 1^{re} qualité; le tout en un seul mas,
sur route cantonale et près de la laiterie. Grands
gains accessoires.

S'adresser au bureau d'annonces des « Frei-
burger Nachrichten », place du Tilleul, sous
N° 2979.

BOVARD & C^{ie}

Ingénieurs-Conseils
15 Bollwerk - Berne
Directeur technique : F. Bovard,
ci-devant expert technique auprès du
Bureau fédéral de la propriété intellec-
tuelle. 2747 Y

**BREVETS - MARQUES
PROCÈS**

Vente juridique

d'une automobile,
de machines et de matériel d'entrepreneur
Vendredi, 14 juillet 1933, dès 13 heures,
devant la scierie louée par Jules Pittet, entre-
preneur, à Chénens, l'office vendra au plus
offrant et au comptant : 1 automobile Fiat
8 HP, torpédo avec pont, 1 scie à ruban, 1 rabo-
teuse, 1 ponceuse, 1 dégauchisseuse, 1 mortai-
seuse, 1 toupie, 1 remise, 1 établi, 1 palan,
1 cric, 1 meule, 22 fenêtres, 3 portes avec
encadrement, 1 lot de planches et plateaux en
chêne, 1 lot de tuiles, 1 vélo Onoto, divers
outils, soit scies, ciseaux, rabots, varlopes, serre-
joints, crampons, etc.
13108 Office des faillites de la Sarine.

Mise de bois

L'Etat de Fribourg exposera aux enchères
publiques un certain nombre de lots de madriers
et carrelats provenant des réparations faites au
Pont suspendu. 13153
Rendez-vous des miseurs samedi 15 juillet, à
2 h., après midi, au Pont du Gottéron.

**Imprimerie Saint-Paul
MAISON DE CONFIANCE**



La chute des cheveux,
calvitie, pellicules,
faible croissance grisonnements
guérit uniquement le
Sang de Bouleau

Milliers d'attestations.
Recommandé par les médecins. Grand
flacon fr. 3.75. Dans les pharmacies,
drogueries, salons de coiffure.
Centrale des herbes de Alpes au
St-Gothard, Faldö.

Perles de Bouleau, pour coiffures modernes fr. 4.75
Shampooing au Sang de Bouleau, le meilleur fr. — 30
Brillantine au Sang de Bouleau, p. une belle coiffure fr. 1.50
Crème au Sang de Bouleau, cont. le cuir chevelure sec fr. 3.—
Birca, pour obtenir des sourcils épais fl. fr. 3.50

Dans le temps
beaucoup de gens avaient
des pellicules. C'était dé-
goutant et dangereux,
parce que les pellicules mè-
nent à la calvitie. C'était
le temps où l'on n'avait
pas encore la fameuse
Pommade Rumpf (à
base de soufre). Le pot
Fr. 2.50. — Pharmacie
Centrale Bourknecht et
Gottrau. 133 Z
Pharmacie G. Lapp.

MICHELIN

pour bicyclettes
Le
Pneu Fr. 3.50
La chambre à air
Fr. 1.75
Eichenberger frères
S. A.
Vis-à-vis des Arcades de
la gare, Fribourg.
Envois contre rembour-
sement. 25-9 F

LES PLUS JOLIS

tissus garantis lavables
Seulement
aux magasins
Brunschwig et C^{ie}
10 Pérolles 10